

LABORATOIRE
[D'ANALYSE
DE PRESSE]
CAISSE CHARTIER

Rapport annuel
Avril 2015 – mars 2016

L'Observatoire des tout-petits

Rapport préparé pour
L'Observatoire des tout-petits

Mars 2017

Table des matières

Table des matières.....	ii
Glossaire.....	3
Introduction.....	5
LA PRESSE ÉCRITE.....	6
Faits saillants.....	7
Les sujets.....	12
Les dossiers.....	16
Les médias.....	20
Les intervenants.....	22
Évolution de la couverture dans la presse écrite.....	24
LES ÉCHANGES PARLEMENTAIRES.....	30
Présentation de l'analyse.....	31
Les sujets.....	31
Les dossiers.....	34
Les intervenants.....	37
LES MÉDIAS SOCIAUX.....	39
Présentation de l'analyse.....	40
Principaux sujets.....	41
Principaux dossiers.....	44
Les acteurs.....	48
Les publications qui font le plus réagir.....	50
CONCLUSION.....	63
Annexe 1 – Classement de la revue de presse.....	64
ANNEXES.....	64
Annexe 2 – Méthodologie – Presse écrite.....	66
Annexe 3 – Méthodologie – Médias sociaux.....	71

Glossaire

Fréquence : Indice qui transpose en pourcentage le nombre d'unités d'information retracées dans un corpus. On peut aussi utiliser les termes visibilité ou présence. Cet indice représente la place occupée par un sujet, un dossier ou toute autre catégorie par rapport aux autres et à l'ensemble des unités d'information d'un corpus.

Indice d'engagement : Indice qui permet d'identifier les publications qui suscitent le plus de réactions sur les médias sociaux. Le calcul de l'indice d'engagement d'une publication est le suivant : total d'interactions/nombre d'abonnés.

Orientation : Indice qui précise en pourcentage l'orientation dominante, positive ou négative, d'un corpus ou d'un code par rapport à l'ensemble des unités d'information contenues dans un corpus incluant les unités neutres.

Partialité : Indice qui transpose en pourcentage le nombre d'unités orientées (les plus et les moins) par rapport au total des unités retracées (les autres sont neutres). Dans une analyse de presse, cet indice permet de cerner avec quelle ferveur les médias se sont exprimés sur un sujet. La moyenne de 40 % que nous avons constatée se base sur la compilation des résultats de plusieurs centaines d'études réalisées depuis 1980. Ce qui signifie que, si l'indice de partialité d'une couverture de presse est supérieur à 40 %, les médias montrent une passion plus grande à couvrir un sujet ou un évènement : plus l'indice est élevé, plus le sujet fait l'objet d'un débat et plus nombreuses sont les prises de position. Inversement, quand le taux de partialité est inférieur à 40 %, les médias montrent, par une approche factuelle, un intérêt limité au sujet couvert.

Poids-tendance : Indice qui mesure l'influence d'un code par rapport à la catégorie à laquelle il est rattaché ou sur l'ensemble d'un corpus.

Tableau indiciel : Tableau présentant les résultats d'une analyse sous forme de données statistiques.

Tendance-impact : Indice général qui chiffre l'orientation dominante (en + ou en -) de l'ensemble des unités d'information orientées. Cet indice mesure la tendance observée dans un corpus ou une couverture de presse. Il s'agit en quelque sorte d'un « indice de favorabilité » indiquant jusqu'à quel niveau la représentation d'un acteur est positive, négative ou neutre. Son échelle va de 100 - à 100 +. Au-delà de 25 + ou 25 -, on peut dire qu'une couverture est très favorable ou très négative; au-delà de 40 +, la couverture peut être qualifiée d'exceptionnellement favorable.

Unité d'information : Unité de mesure servant à découper le contenu d'un document. Il s'agit d'une idée, d'un sujet ou d'un thème, qui est catégorisé puis évalué. La taille des unités d'information est variable : il peut s'agir d'un seul mot, d'un groupe de mots, d'une phrase, d'un paragraphe, voire très rarement, d'un document complet.

Introduction

Ce rapport d'analyse a été préparé par le Laboratoire d'analyse de presse Caisse Chartier, un centre de recherche affilié à la Chaire de relations publiques et communication marketing de l'Université du Québec à Montréal, selon le mandat que lui a confié l'Observatoire des tout-petits. Il présente les résultats de l'analyse de la couverture de presse consacrée à l'Observatoire des tout-petits et, plus largement, aux questions entourant les enfants âgés de 0 à 5 ans dans la presse écrite et sur les médias sociaux pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

Pour réaliser cette étude, le Laboratoire a fait la revue de presse des articles d'intérêt pour l'Observatoire, regroupant **244** documents. Ces documents comportent **2895** unités d'information qui se rattachent aux douze sujets relatifs aux enfants âgés de 0 à 5 ans. Pour les échanges parlementaires, **60** publications en lien avec des enjeux liés à la petite enfance ont été analysées. Pour les médias sociaux, **575** publications ont été analysées à partir du cadre de monitoring élaboré et présenté à l'annexe 3.

Selon le processus validé avec l'Observatoire des tout-petits, un triage, une sélection et une classification des documents ont été effectués afin d'obtenir un corpus pertinent pour l'objectif du mandat, soit d'évaluer le discours sur les tout-petits dans la presse écrite, dans les échanges parlementaires et sur les médias sociaux. Les détails relatifs à la réalisation de la revue de presse sont fournis à l'annexe 1.

Par la suite, ces documents ont été traités selon la méthode Morin-Chartier utilisée par le Laboratoire d'analyse de presse et décrite à l'annexe 2. De façon générale, le contenu a été classé par sujets, dossiers, médias, régions, intervenants, mois, importance de l'article et langue.

**LA
PRESSE
ÉCRITE**

Faits saillants

Durant les mois d'avril 2015 à mars 2016, les articles analysés contiennent en moyenne **11,9** unités d'information par document, alors que la moyenne observée par le Laboratoire se situe à 6,2. Les **244** documents analysés comportent **2895** unités d'information. De plus, la presse prend peu position dans son traitement de l'information portant sur les tout-petits, car la partialité du contenu est de **34,2 %**, ce qui se situe sous la moyenne de 40 % compilée par le Laboratoire. Les unités se répartissent comme suit : **395** positives, **596** négatives et **1904** neutres. Il en résulte une tendance-impact défavorable de **20,3 -**.

Quatre sujets se démarquent

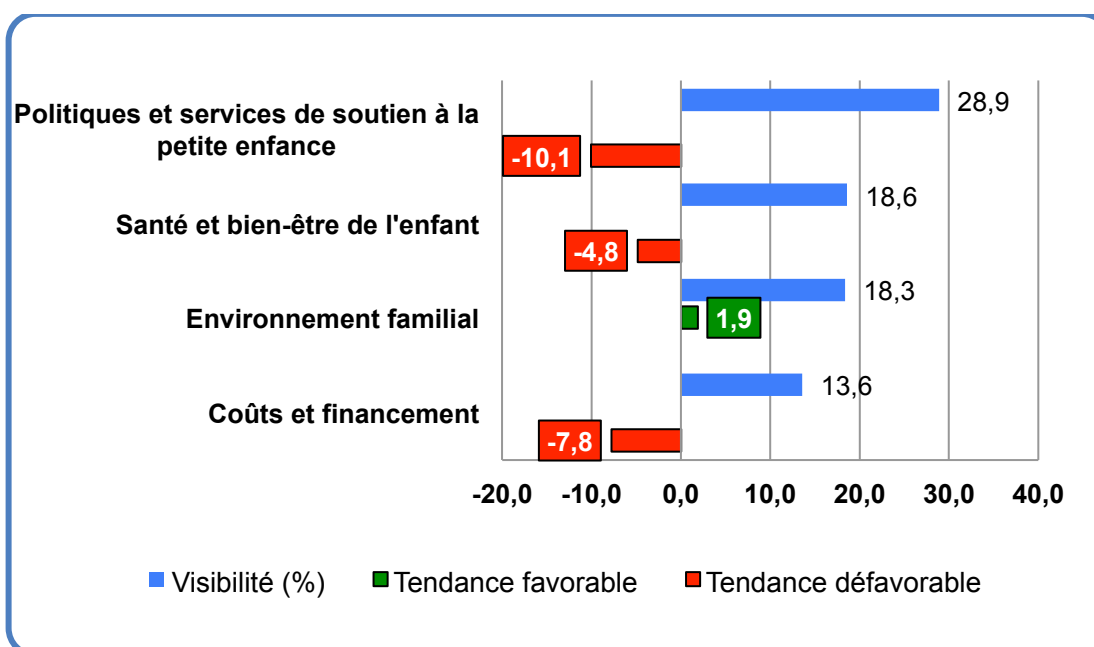


Figure 1. Visibilité et poids-tendance des 4 sujets majeurs

- Sujet le plus abondamment abordé par les médias, **Politiques et services de soutien à la petite enfance** occupe 28,9 % de la couverture médiatique totale sur la période. Ce sujet enregistre le traitement médiatique le plus négatif de la période (10,1 -). Il est essentiellement associé aux dossiers *CPE* (1,1 -), *Congé parental* (0,0) et *Accessibilité et disponibilité des services* (1,8 -). À noter que le sujet est également négativement corrélé avec les dossiers *Service de garde en général* (3,5 -) et *Garderies privées* (3,2 -). Même si la visibilité cumulée de ces deux derniers dossiers par rapport au sujet est moindre (seulement 126

unités d'informations sur les 836 générées par le sujet) leurs poids-tendance comptent pour 66,3 % du poids-tendance global (10,1 -) du sujet sur la période.

- Avec 18,6 % de visibilité, **Santé et bien-être des enfants** est le deuxième sujet en importance. Abordé sur un ton négatif (4,8 -), ce sujet est surtout rattaché au dossier *Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse* (5,3 -).
- Au troisième rang, on retrouve le sujet **Environnement familial** avec 18,3 % de visibilité. Ce sujet enregistre le poids-tendance le plus positif sur toute la période (1,9 +). Il est principalement associé au dossier *Engagement paternel* (2,6 +).
- Enfin, au quatrième rang, on retrouve le sujet **Coûts et financement** qui occupe 13,6 % de la couverture médiatique. Abordé sur un ton négatif (7,8 -), ce sujet est surtout lié au dossier *CPE* (3,6 -).

Quatre dossiers plus visibles

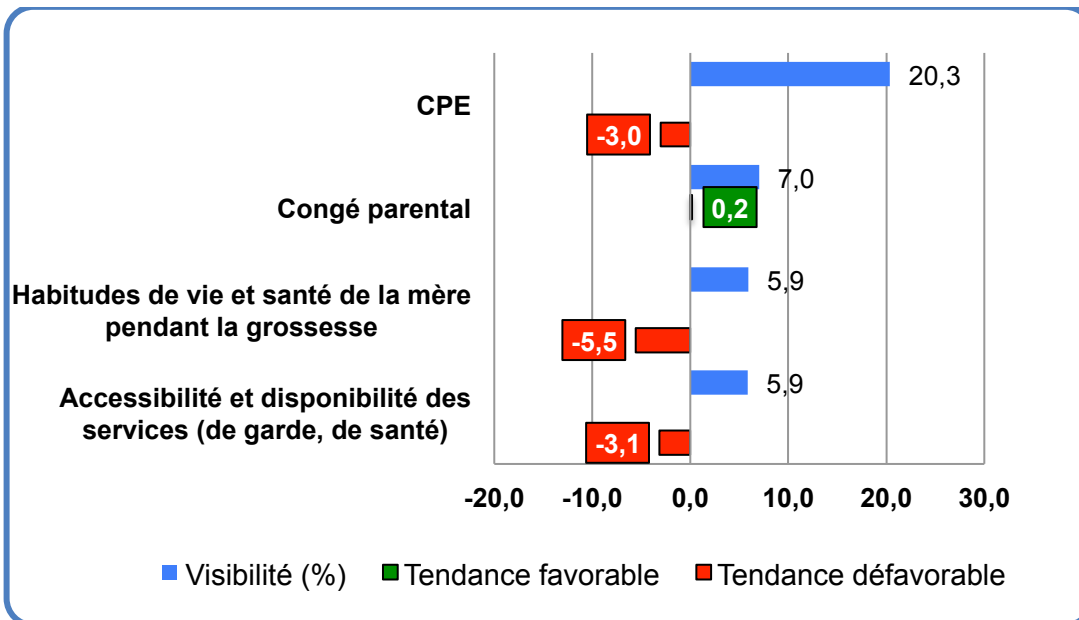


Figure 2. Visibilité et poids-tendance des 4 principaux dossiers

- Le dossier *CPE* arrive très loin en tête des quatre dossiers les plus visibles avec 20,3 % de la couverture de la période. Abordé sur un ton négatif (3,0 -), c'est surtout le quotidien *La Presse +* qui se montre le plus critique (1,7 -), notamment au mois de janvier 2016 (2,5 -). La période correspond à l'annonce par le gouvernement, de coupes budgétaires dans les centres de la petite enfance : « Depuis 2006, Québec a enlevé 400 millions au réseau des CPE, soit près de 20 % du budget total de 2,2 milliards » (*La Presse +*, 16 janvier 2016).
- Le dossier *Congé parental* arrive en deuxième position avec 7,0 % de visibilité. Traité de manière quasi neutre durant la période (0,2 +), ce dossier ressort surtout au mois de septembre (0,3 -) où il est question de réaffirmer l'importance en tant que société de « protéger » les congés parentaux (*La Presse*, 12 septembre 2015).
- Le dossier *Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse* arrive quant à lui en troisième position avec 5,9 % de visibilité. Enregistrant le poids-tendance le plus négatif de la période (5,5 -), c'est surtout au mois de décembre 2015 que ce dossier est abordé de manière négative par *La Presse* (1,7 -) et *Le Devoir* (2,6 -). Il est alors surtout question de la prise d'antidépresseurs pendant la grossesse et des

risques d'autisme que ce comportement peut causer chez le nouveau-né (*La Presse*, 14 et 18 décembre 2015; *Le Devoir*, 14 décembre 2015).

- Enfin, en dernière position, on retrouve le dossier *Accessibilité et disponibilité des services (de garde, de santé)* avec 5,9 % de visibilité. Abordé sur ton négatif (3,1 -), c'est surtout au mois de juin 2015 que le dossier ressort.

Les médias

- *La Presse* est le média le plus volubile à propos des tout-petits durant la période, générant 29,3 % des unités d'information. Les journalistes de ce média s'intéressent particulièrement au dossier *CPE* (0,0).
- Le *Journal de Montréal*, *La Presse +* et *Le Devoir* suivent en termes d'importance, avec respectivement, 14,1 %, 14,1 % et 12,7 % des unités d'information produites. *Le Devoir* est le quotidien qui se montre le plus critique (poids-tendance de 9,5 -) durant la période. Outre le dossier *CPE* (0,5 -), ce dernier s'intéresse également aux dossiers *Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse* (2,6 -) ainsi qu'*Engagement paternel* (1,7 -). Le *Journal de Montréal*, quant à lui, s'intéresse principalement au dossier *CPE* (1,4 +). De son côté, *La Presse +* s'intéresse de manière presque égale aux dossiers *CPE* (1,7 -), *Attitudes et conduites parentales* (0,1 +) ainsi qu'*Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse* (0,5 +). Comme mentionné plus haut, ce sont les coupures du gouvernement libéral dans les centres de la petite enfance qui occupent principalement la couverture médiatique.

Les intervenants

- Durant les mois d'avril 2015 à mars 2016, 30,6 % des unités analysées constituent des citations d'intervenants, un résultat égal à la moyenne observée par le Laboratoire (30 %).
- Les Experts et universitaires sont les intervenants les plus cités dans les médias durant la période avec 13,8 % de visibilité. Ces derniers s'expriment surtout sur les dossiers *Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse* (2,4 -) et *Attitudes et conduites parentales* (0,6 +).
- Enfin, le Public et les citoyens (7,3 % de visibilité) ainsi que les Représentants des CPE (2,2 % de visibilité) sont les 2^e et 3^e intervenants en ordre d'importance. Ces deux intervenants s'expriment davantage sur

le dossier *CPE*, et ce, avec un poids-tendance respectif de (0,1 +) et (1,2 -).

Les sujets

Politiques et services de soutien à la petite enfance

Ce sujet se classe au premier rang des sujets par le volume d'unités d'information (836 UI sur un total de 2895). Il enregistre le traitement médiatique le plus négatif de la période (10,1 -) surtout pendant les mois de novembre et décembre, ces deux périodes cumulant à elles seules 71,2 % de l'indice total.

D'une manière plus prononcée sur l'ensemble de la période, c'est surtout le « sous-financement chronique » du réseau des CPE qui retient l'attention.

« Le réseau - qui a déjà absorbé des compressions de 100 millions l'an dernier et de 74 millions cette année - affirme que ces coupes additionnelles de 120 millions - sur un budget de 2,4 milliards - pourraient provoquer la disparition de 5000 emplois, le cinquième des effectifs » (*La Presse*, 3 décembre 2015).

Pour Sylvette Mousset, Directrice générale du centre de la petite enfance Les p'tits soleils de Sainte-Dorothée, une compression de « 120 millions de dollars » obligera son CPE à trouver une somme de « 105 000 \$ pour l'année 2016-2107 » (*La Presse +*, 11 décembre 2015).

L'augmentation par le gouvernement des places en garderies non subventionnées retient également l'attention :

« [...] l'explosion de 1387 % du nombre des places créées en milieux de garde non subventionnés par le gouvernement du Québec, depuis 2008, préoccupe grandement l'Association québécoise des CPE (AQCPE). De 5000 en 2008, le nombre des places en milieux privés non subventionnés est passé à 53 000 en 2013, selon cette association. [L]e portrait tracé des services offerts en garderies non subventionnées inquiète d'autant plus les CPE que Québec a fait un virage très net depuis 10 ans en faveur de ce type d'installations » (*Le Devoir*, 15 décembre 2015).

Ce constat est d'ailleurs souligné dans plusieurs articles (*Le Journal de Montréal*, 1^{er} décembre 2015 ; *Le Soleil*, 16 décembre 2015 ; *La Presse +*, 15 décembre 2015) qui reprennent une étude de l'Institut de la statistique du Québec sur le « portrait de la qualité des services » (*La Presse*, 16 décembre 2015) qualifiant les garderies privées non subventionnées comme des « [I]eux mal adaptés, [au] matériel inadéquat, [et présentant] des failles dans l'hygiène.

« [P]as moins de 40 % des poupons et le tiers des enfants âgés de 18 mois à 5 ans ne reçoivent pas des services satisfaisants dans les garderies privées non subventionnées » (*Le Devoir*, 15 décembre 2015).

Santé et bien-être des enfants

Ce sujet arrive en deuxième position. Principalement médiatisé au mois de juillet (1,1 -) en nombre d'unités d'information produites (86), c'est au mois de décembre que le sujet enregistre le poids-tendance le plus négatif (1,9 -).

Outre les dangers de la noyade où un « petit québécois sur deux [serait] en danger de se noyer s'il tomb[ait] accidentellement dans l'eau » (*Journal de Montréal*, 20 juillet 2015), l'arrivée controversée sur le marché d'une nouvelle pilule antiavortement (*Journal de Montréal*, 30 juillet 2015), l'amélioration possible de la couverture en matière de vaccination chez les tout-petits (*La Presse*, 22 juillet 2015) ou encore le manque d'activité physique chez ces derniers et l'importance d'adopter de saines habitudes de vie dès le plus jeune âge (*La Presse*, 11 juillet 2015), c'est surtout une étude sur la prise d'antidépresseurs pendant la grossesse et ses possibles conséquences sur le nouveau-né qui attire l'attention. Un article de *La Presse* rapporte :

« Une étude publiée [...] par des chercheurs montréalais [...] associe la prise d'antidépresseurs par une femme enceinte à un risque accru que son enfant soit atteint d'autisme [...] » (18 décembre 2015).

Cet article « nuance » cependant par la voix d'expertes ces résultats en soutenant que les « facteurs qui augmentent le risque » sont difficiles à « déterminer » et que d'autres « variables » (variable génétique, tabagisme, etc.) pourraient aussi entrer en ligne de compte (*Ibid.*). Un autre article rappelle, par l'intermédiaire du Dre Renaud, Psychiatre du Centre Manuvie de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas intégré au CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, qu'il faut

« [...] éviter autant que possible de donner des antidépresseurs aux femmes enceintes. “Mais parfois, les patientes très déprimées peuvent présenter des idées suicidaires et à ce moment, il faut parfois agir. Nous devons toujours calculer l'impact des effets secondaires versus les bienfaits thérapeutiques” » (*La Presse*, 14 décembre 2015).

Environnement familial

Ce sujet arrive en 3^e position et est surtout abordé pendant les mois de mai et avril 2015 avec des poids-tendance respectifs de 0,8 + et 1,0 +.

Comme mentionné plus haut, c'est principalement le dossier *Engagement paternel* qui lui est associé, notamment en lien avec le débat entourant le « rôle » du père (*The Gazette*, 9 mai 2015) et sa présence pendant le congé parental auprès du nouveau-né. Ces thématiques ont principalement été abordées à l'occasion du 10^e anniversaire du Régime d'assurance parentale du Québec (RQAP). Plusieurs articles réagissent à la proposition de modification du RQAP par le Conseil du statut de la femme (CSF) de céder aux pères 3 semaines de leur congé de maternité afin que ces « derniers développent leur "sentiment de compétence parentale" et que les soins aux enfants soient mieux partagés dans le couple » (*La Presse*, 9 mai 2015). Le CSF « déplore » en effet « un choix qui renforce les rôles traditionnels » même si les « cinq semaines de congés des pères sont prises à 75% », trop peu de pères les prennent en « l'absence de leur conjointe » (*Le Devoir*, 7 mai 2015). Pour Andrea Doucet, sociologue :

« les mères se sentent coupables si elles ne prennent pas un congé de maternité assez long et les pères, s'ils prennent un trop long congé parental » (*La Presse*, 13 mai 2015).

Le CSF milite pour plus d'égalité et espère « [i]déalement que le congé parental [soit] partagé 50-50, ce qui éliminerait toute discrimination à l'embauche et favoriserait l'égalité des sexe » (*La Presse*, 13 mai 2015).

La question du rôle du père et de sa présence au moment du congé parental est également largement discutée dans la presse anglophone (*The Gazette*, 11 et 13 avril 2015) qui mentionne :

« Research out of Canada shows that a small change in policy - making it "normal" and expected for fathers to take parental leave - not only led men to spend more time with their new babies, but to also do more housework and pick up more childcare responsibilities down the road » (*The Gazette*, 11 avril 2015).

Coûts et financement

En quatrième position, on retrouve le sujet **Coûts et financement**. Principalement médiatisé aux mois de septembre (0,5 -) et novembre 2015 (3,3 -) sur un ton négatif (7,8 -), ce sont *La Presse* (2,9 -) et le *Journal de Montréal* (0,8 -) qui se montrent le plus volubile à l'égard de ce dernier.

Il est surtout question du modèle de financement des services de garde et des coupes graduelles par le gouvernement Couillard dans le budget des services de garde subventionnés. L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE) dénonce d'ailleurs que les « crédits d'impôt offerts au privé poussent les enfants [vers des garderies non subventionnées] dont Québec ne contrôle pas la qualité » (*La Presse*, 3 septembre 2015). Elle rappelle par le fait même que la hausse des crédits d'impôt pour les places non subventionnées a fait un « bond spectaculaire de 1387 % depuis 2006 » (*Ibid.*).

Les dossiers

CPE

Principalement médiatisé au mois de novembre (1,4 -) le dossier des CPE est également abordé sur un ton négatif (le plus négatif de la période), au mois de janvier 2016 (2,5 -) en raison entre autres de la mobilisation (manifestation, chaînes humaines autour des CPE, promesses de fermetures des CPE, etc.) du milieu en réaction aux coupes budgétaires de 120 millions de dollars du gouvernement Couillard dans les Centres de la petite enfance pour 2016-2017.

D'une manière générale plusieurs acteurs se montrent très critiques à l'égard de la vision du gouvernement qui, comme l'indique Claude Villeneuve, chroniqueur, ancien conseiller et rédacteur du discours de Pauline Marois, « [...] s'en prend une nouvelle fois aux services de garde éducatifs » allant même jusqu'à affirmer que « les libéraux n'ont jamais aimé les cpe, après avoir voté contre leur création, l'augmentation de leur tarif fut l'une de leurs premières promesses brisées » (*Le Journal de Québec*, 28 novembre 2015). Isabelle Lajoie, éducatrice en CPE, s'adresse également directement au gouvernement Couillard en disant :

« [...] depuis que vous êtes arrivé au pouvoir, tout ce que vous avez fait, c'est démolir, détruire, anéantir, abolir, notre merveilleux système de santé de CPE » (*La Presse*, 29 novembre 2015).

Tous font valoir, à l'instar de Guy Arseneault, directeur du CPE Alexis le Trotteur à Montréal, qu'« [...] il y a urgence, [que] ce gouvernement doit réinvestir dans les services éducatifs et annuler les compressions de 194 millions pour les années 2015-2017 » (*Le Devoir*, 30 novembre 2015).

Ces « coupures » et « modulation de tarifs » ont donné lieu à une vaste offensive lancée par les CPE « pour rallier la communauté et espérer sauver le réseau » au début 2016 (*Journal de Montréal*, 24 novembre 2015).

C'est au mois de janvier 2016 que le débat entourant les CPE dans les médias atteint un poids-tendance négatif plus élevé que les autres mois (2,5 - pour une moyenne de 0,3 - sur l'ensemble de la période). Cela se justifie entre autres par les mobilisations et « moyens de pression » mis en place par l'AQCPE pour faire « plier le gouvernement Couillard » (*Le Devoir*, 12 janvier 2016). Les CPE évoquent même qu'ils sont « "prêts à fermer de façon ponctuelle" pour forcer le

gouvernement à renoncer à de nouvelles compressions » (*La Presse*, 12 janvier 2016).

Malgré une entente de principe signée avec le Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance (CQSGEE) promettant des « compressions [...] moindres que prévu pour les centres de la petite enfance » (*La Presse*, 28 janvier 2016), ces dernières ne « s'élevant qu'à 14 millions » selon la même association (*Journal de Montréal*, 2 février 2016), l'AQCPE « accepte à contrecœur » une offre qui consiste à « faciliter la transition » par une « bonification de 21 millions \$ [...] pour 2016-2017 » (*La Presse*, 22 février 2016).

Congé parental

Le dossier *Congé parental* arrive en deuxième position et est surtout médiatisé au mois de septembre 2015 (0,3 -). Abordé sur un ton quasi neutre, c'est *La Presse* qui s'intéresse le plus à ce dossier.

C'est d'abord les difficultés rencontrées par « [p]lusieurs couples ayant eu recours à une mère porteuse hors Québec [...] pour recevoir des prestations d'assurance parentale » (*La Presse*, 28 septembre 2015) qui retiennent l'attention.

Ensuite, Valérie Harvey, candidate au doctorat en sociologie à l'Université Laval, rappelle, dans le cadre de sa recherche sur les congés parentaux, que

« [m]aintenir en place les congés parentaux n'est pas un luxe, mais une nécessité dans un monde où la majorité des parents doivent travailler » (*La Presse*, 18 septembre 2016).

Elle réaffirme du même coup les avantages du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) sur le taux de « natalité », sur l'« important retour au travail des mères » et sur « l'implication hors du commun des pères dans leur famille » à l'occasion d'une décision politique « ouvr[ant] encore la porte à la diminution du régime » (*Ibid.*).

Enfin, dans le même registre, le « calcul coûts-bénéfices » incomplet fait par le gouvernement retient également l'attention :

« Que de bons congés parentaux pèsent positivement dans la décision d'avoir un ou des enfants, qu'ils facilitent la conciliation travail-famille, qu'ils permettent à plus de jeunes femmes d'être actives sur le marché du travail, qu'ils incitent les pères à

s'occuper de leurs bébés, qu'ils contribuent à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, tout ça doit aussi être considéré par le gouvernement. Québec doit mesurer les effets du régime pour l'ensemble de la société, et [pas] seulement son coût annuel pour les entreprises et les salariés » (*La Presse*, 12 septembre 2015).

Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse

Ce dossier est surtout médiatisé au mois de décembre 2015. Abordé sur un ton négatif (2,5 -), c'est *La Presse* (1,7 -) qui en parle le plus.

Comme déjà mentionné dans la présentation du sujet **Santé et bien-être des enfants**, plusieurs articles se penchent sur les conclusions d'une étude sur les effets des antidépresseurs réalisée par des chercheurs de l'Université de Montréal dont Anick Bérard :

« [Celle-ci] a permis d'établir que la prise d'antidépresseurs, particulièrement les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine, les ISRS, pendant les deuxième et troisième trimestres de la grossesse faisait presque doubler le risque d'autisme chez l'enfant » (*Journal de Québec*, 14 décembre 2015).

Un article de la presse, par la voix de Brigitte Martin, responsable du Centre IMAGE, un Centre d'information qui étudie les risques liés aux médicaments durant la grossesse « nuance » les résultats de l'étude. Tout en reconnaissant qu'« [...] il ne faut pas écarter cette possibilité » (« [...]qu'il existe un rapport entre la prise d'antidépresseurs et la possibilité d'avoir un enfant autiste »), l'experte ajoute qu'il se peut « [...] qu'il y ait d'autres facteurs » et que les résultats obtenus,

« [...] ne peuvent pas nécessairement s'appliquer à l'ensemble des Québécoises puisque les 4724 femmes de l'étude traitées par des antidépresseurs durant leur grossesse sont forcément différentes de la population générale [justement] parce qu'elles prennent des antidépresseurs. [La comparaison] de ces deux populations [diffère notamment aussi] en termes de tabagisme, d'âge maternel et du niveau d'école complété, [d'autres variables à prendre en compte] (*La Presse*, 18 décembre 2015).

Accessibilité et disponibilité des services

En quatrième et dernière position, on retrouve le dossier *Accessibilité et disponibilité des services (de garde, de santé)*. Principalement médiatisé au mois de juin (0,3 +), ce sont surtout le *Journal de Québec* (1,2 -) et *La Presse* (1,5 -) qui, de manière cumulée, en parlent le plus sur un ton négatif (le cumul des unités d'information produites s'élevant à 51 sur un total de 170 et leur poids-tendance respectif compte pour 87,09 % de l'indice total).

Outre un article du *Nouvelliste* qui mentionne l'arrivée d'un nouveau médecin à la clinique de périnatalité de Trois-Rivières augmentant ainsi la « capacité » des suivis de grossesse (12 juin 2015), un article de *La Presse* + rapportant les propos du Dr Julien retient également l'attention, ce dernier s'interrogeant sur les CPE :

« "On a créé un éléphant blanc et il va falloir y repenser. Les CPE ont été mis en place à l'origine pour aider les enfants défavorisés. Or, à l'heure actuelle [...] on arrive à peine à avoir quelques places réservées au CPE pour les enfants que l'on suit à la clinique [de pédiatrie sociale] » (*La Presse* +, 25 juin 2015).

Un article du *Journal de Québec* reprenant les propos de Dr Julien va dans le même sens. Dans un communiqué, ce dernier rappelle « qu'il existe actuellement 17 centres de pédiatrie sociale en communauté au Québec, qui soigne environ 4000 enfants en situation de grande vulnérabilité » (Le *Journal de Québec*, 28 juin 2015). L'objectif de la Fondation du Dr Julien est de « porter son réseau à 42 centres » d'ici les 5 prochaines années grâce à une subvention de 22 millions de \$ accordée par le gouvernement (*Ibid.*)

Les médias

Au cours de la période étudiée, l'analyse a permis de repérer 7 médias qui ont le plus traité de la petite enfance. Ces médias sont identifiés dans le graphique qui suit. *La Presse +* et *The Gazette* sont les seuls quotidiens dont le poids-tendance est positif (avec respectivement 0,8 + et 0,9 +). *La Presse* est le quotidien le plus volubile à l'égard de la petite enfance (29,3 %), alors que *Le Devoir* se montre le plus critique (9,5 -) sur l'ensemble de la période.

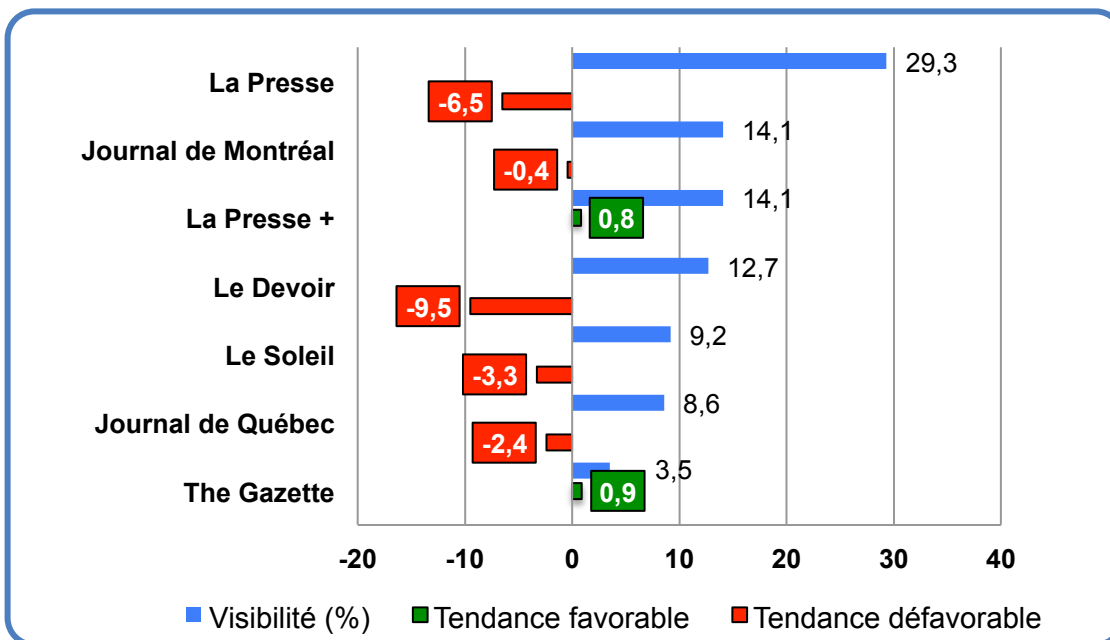


Figure 3. Visibilité et poids-tendance des principaux médias

Le tableau ci-dessous présente le sujet et le dossier dont traite principalement chaque média accompagné de leur poids-tendance respectif.

Médias	Principal sujet	Principal dossier
<i>La Presse</i>	Environnement familial (0,2 -), Politiques et services de soutien à la petite enfance (1,5 -)	<i>CPE</i> (0,0)
<i>Journal de Montréal</i>	Santé et bien-être de l'enfant (0,3 +)	<i>CPE</i> (1,4 +)
<i>La Presse +</i>	Environnement familial (0,2 -), Santé et bien-	<i>CPE</i> (1,7 -)

	être de l'enfant (2,3 +)	
<i>Le Devoir</i>	Politiques et services de soutien à la petite enfance (2,6 -)	<i>CPE (0,5 -)</i>
<i>Le Soleil</i>	Politiques et services de soutien à la petite enfance (2,5 -)	<i>CPE (0,2 -)</i>
<i>Le Journal de Québec</i>	Politiques et services de soutien à la petite enfance (0,0), Coûts et financement (1,9 -)	<i>CPE (0,7 -)</i>
<i>The Gazette</i>	Environnement familial (0,9 +)	<i>Congé parental (0,4 +)</i>

Les intervenants

Les propos des intervenants ont été repris par la presse puisque leurs interventions représentent 30,6 % du contenu, se situant ainsi au niveau de la moyenne de 30 % observée par le Laboratoire. Le graphique qui suit identifie les 4 intervenants ou groupes qui se sont davantage exprimés à propos de la petite enfance durant la période.

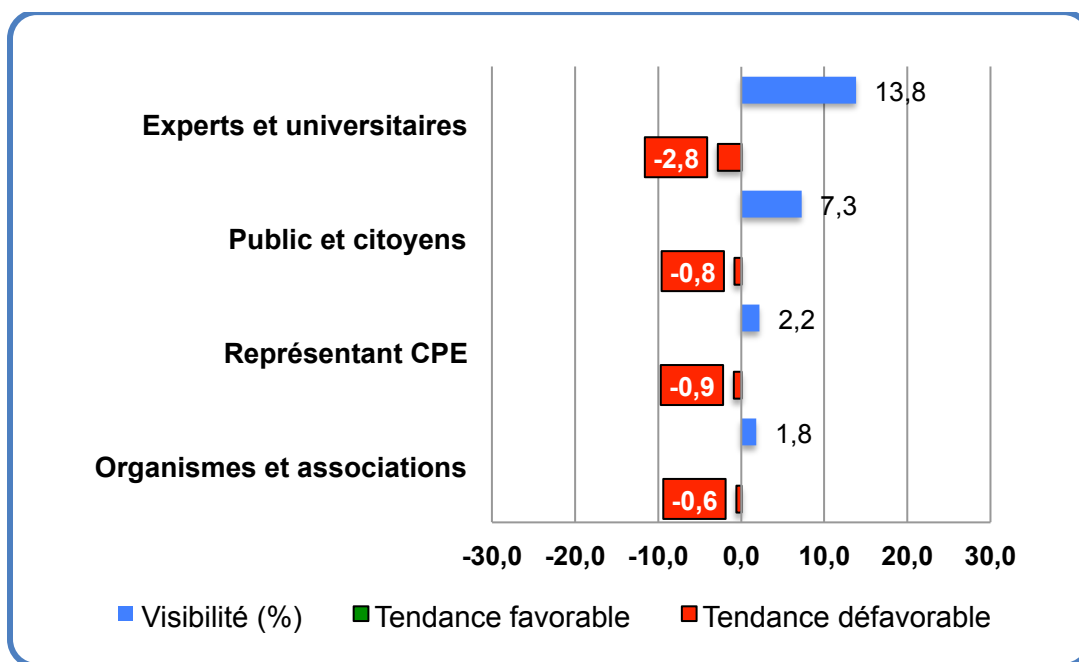


Figure 4. Visibilité et poids-tendance des principaux intervenants

Le tableau ci-dessous présente le sujet et le dossier dont parle principalement chaque intervenant accompagné de leur poids-tendance respectif.

Intervenant	Principal sujet	Principal dossier
Experts et universitaires	Environnement familial (0,3 +), Santé et bien-être de l'enfant (1,4 -)	<i>Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse</i> (2,4 -), <i>Attitudes et conduites parentales</i> (0,6 +)
Public et citoyens	Environnement familial (0,3 -)	<i>CPE</i> (0,1 +)

Représentant CPE	Coûts et financement (0,5 -)	<i>CPE (1,2 -)</i>
Organismes et associations	Santé et bien-être de l'enfant (0,1 +)	<i>Comportements à risque et comportements préventifs (0,1 +)</i>

Évolution de la couverture dans la presse écrite

La présence de la petite-enfance dans la presse écrite québécoise varie énormément entre les mois d'avril 2015 et mars 2016. C'est au mois de mai 2015 que l'on retrouve le plus grand nombre d'unités d'informations en lien avec les tout-petits, ce qui représente 13,4 % du contenu de la période. Au contraire, le mois de mars 2016, qui regroupe seulement 2,8 % du contenu analysé, est celui où les médias accordent la moins grande importance à cette thématique. Par ailleurs, la tendance la plus négative (7,3 -) s'observe en décembre 2015, alors que la plus positive (1,3 +) est générée en juin 2015.

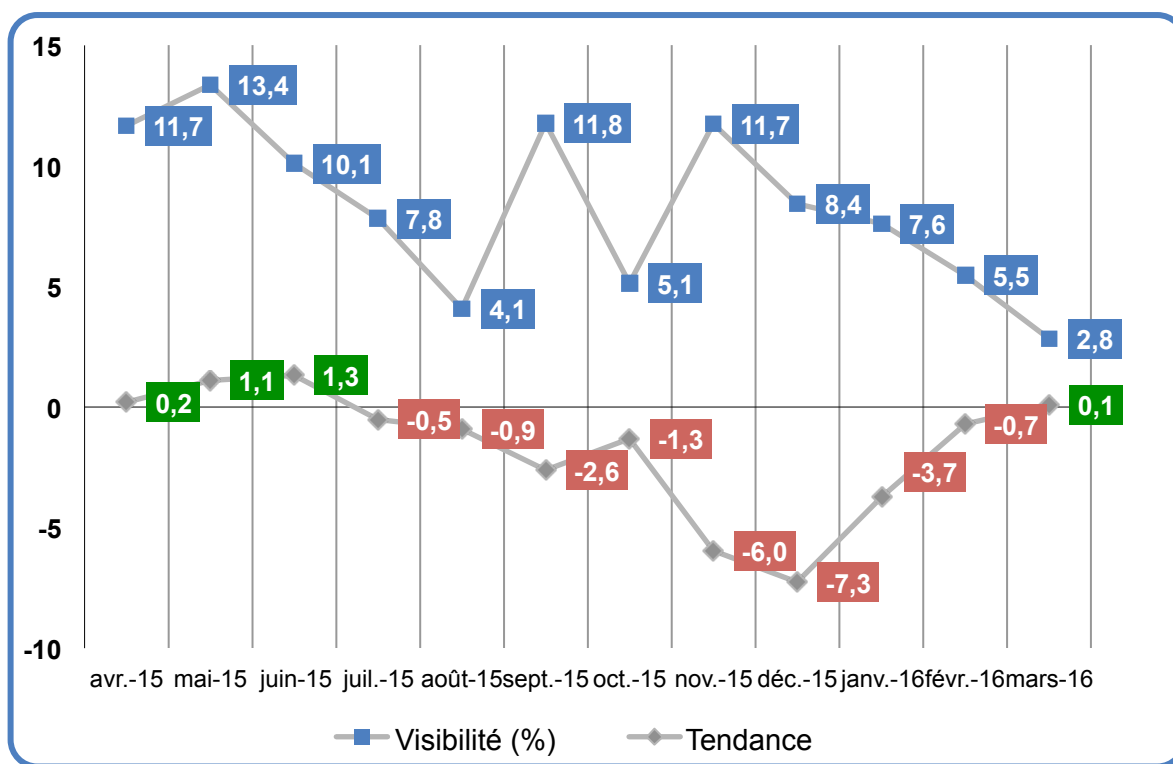


Figure 5. Évolution de la visibilité et de la tendance

Avril 2015

Au mois d'avril 2015, les médias s'intéressent principalement aux *CPE* (0,9 -). De plus, le contenu analysé durant ce mois représente 11,7 % de l'ensemble de la période. Par ailleurs, la tendance légèrement positive (0,2 +) s'explique principalement par le dossier de *l'Engagement paternel* qui enregistre une tendance de 1,1 +. Ce dernier occupe le deuxième rang en termes de visibilité durant le mois et est la thématique principale de cinq articles, dont trois présentent les résultats d'études concluant que les pères jouent un rôle de plus

en plus important auprès des enfants. À cet effet, le journal *The Gazette* révèle qu'au Québec,

« [t]he share of eligible fathers taking leave at all jumped from 21.3 per cent to 53 per cent, a 250 per cent increase. And the length of time fathers took off to care for infants rose from two weeks, on average, to five weeks » (11 avril 2015).

Mai 2015

Avec 13,4 % du contenu de la période, le mois de mai 2015 est celui qui obtient le plus de visibilité. Sa tendance de 1,1 + s'explique notamment par les deux principaux dossiers abordés : *Engagement paternel* (0,7 +) ainsi que *Congé parental* (0,2 +).

Le dossier *Engagement paternel* est abordé sous un angle similaire au mois précédent. Toutefois, c'est à cause d'une proposition du Conseil du statut de la femme de modifier le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour accorder une plus grande place aux pères que le dossier est abordé à nouveau dans les médias. Cette proposition permettrait de « renforcer le sentiment de compétence du père » (*Le Devoir*, 7 mai 2015). À cet effet, Julie Miville-Dechéne, présidente du Conseil du statut de la femme, précise que « [...] » « [l]es études montrent que quand le père est seul, il va développer davantage de compétences parentales que lorsqu'il n'est que l'aide du premier parent » (*Ibid.*).

De son côté, le dossier *Congé parental* réfère aux précisions de cette proposition, telles que le nombre de semaines de congé prises par les pères. Par ailleurs, cette proposition qui ne fait pas l'unanimité fait réagir plusieurs chroniqueurs. À titre d'exemple, Myriam Ségal, en désaccord avec celle-ci, écrit dans le *Journal de Montréal* :

« Autour de moi, les jeunes couples protestent. Les femmes, parce que cela les priverait de trois semaines de congé, et parce qu'elles trouvent correct l'équilibre avec leur conjoint. Les hommes, parce qu'ils en ont marre qu'on les dénigre; pas de leur faute si leur blonde couve jalousement le bébé! Ils font de leur mieux avec le reste. » (10 mai 2015).

Juin 2015

C'est au mois de juin 2015 que la tendance est la plus favorable durant la période, soit 1,3 +. Durant ce mois, la petite enfance, ne représentant que 7,8 % de l'ensemble du contenu analysé, est moins visible que durant les deux mois

précédents. Ce sont les dossiers *CPE* (1,9 +) et *Congé parental* (0,1 -) qui retiennent le plus l'attention des médias.

Le premier est principalement associé à la déclaration du Dr Julien qui compare les CPE à des « éléphants blancs » ainsi qu'aux chroniques qui commentent cette affirmation. Les commentateurs soulignent principalement l'apport positif des centres de la petite enfance pour les tout-petits. À titre d'exemple, un texte de Camil Bouchard publié dans le *Journal de Montréal* est titré : « Les CPE font un excellent boulot : il faut les multiplier! » (27 juin 2015). En plus des effets sur le développement de l'enfant et sur la réussite éducative, un autre article souligne l'amélioration des conditions économiques :

« Et cela s'est traduit par une réduction, entre 2000 et 2010, de 67% de la pauvreté chez les familles avec enfants de 0-6 ans. Cela a aussi permis de réduire de 30% qu'il était en 1991, à 12% maintenant, le taux d'inscription des mères monoparentales à l'aide sociale. La pauvreté représente un risque majeur pour la santé et le développement chez les tout-petits. » (*Journal de Montréal*, 25 juin 2015).

Quant au dossier du *Congé parental*, durant le mois de juin, trois articles l'abordent sous trois angles différents. Le premier révèle que

« [l]e modèle québécois en matière de congés parentaux, dont peuvent autant profiter le père que la mère, est cité en exemple comme étant l'un des meilleurs du monde par le Center for American Progress, un institut de recherche politique indépendant à tendance progressiste qui milite pour l'adoption de mesures semblables aux États-Unis » (*Le Soleil*, 7 juin 2015).

De son côté, le deuxième article critique le temps qu'a pris le gouvernement provincial pour négocier avec le gouvernement fédéral le régime d'assurance parentale aujourd'hui en vigueur au Québec et dénonce que « les parents d'au moins 600 000 nouveau-nés ont été injustement privés de ces congés » (*Journal de Montréal*, 9 juin 2015). C'est cet article qui explique la tendance légèrement négative du dossier.

Enfin, le troisième article, paru plus tard dans le mois, annonce que

« [l]e gouvernement Couillard abaissera les cotisations du régime québécois d'assurance parentale (RQAP) même s'il affiche toujours un déficit de plus de 350 M\$. » (*Journal de Montréal*, 20 juin 2015).

Juillet 2015

Comme le mois précédent, le contenu analysé en juillet 2015 correspond à 7,8 % des unités d'information de la période. Sa tendance légèrement négative (0,5 -) est principalement due aux deux dossiers les plus visibles qui enregistrent également une tendance négative, soit *Comportements à risque et comportements préventifs* (0,8 -) ainsi qu'*Attitudes et conduites parentales* à (0,2 -). À titre d'exemple, un article de *La Presse* rapporte le constat suivant : « [...] moins de 1 Canadien sur 10 atteint les recommandations en matière d'activité physique [par jour] » (*La Presse*, 11 juillet 2015).

Août 2015

Le contenu de ce mois ne représente que 4,1 % des unités d'informations de la période et génère une tendance légèrement négative (0,9 -). Le dossier qui retient le plus l'attention est *Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse* (0,0) où l'on discute entre autres de la planification d'une grossesse après l'âge de 30 ans et des précautions à prendre (*La Presse*, 11 août 2015).

Septembre 2015

Avec 11,8 % du contenu, le mois de septembre se situe au deuxième rang en termes de visibilité. La tendance négative (2,6 -) s'explique notamment par les deux principaux dossiers abordés, soit *Congé parental* (0,3 -) et *Gestation par autrui* (GPA) (0,8 -). Ceux-ci obtiennent d'ailleurs la même visibilité en nombre d'unités d'information au mois de septembre 2015. Ces deux dossiers sont étroitement liés dans leur traitement médiatique. Le premier fait ressortir le problème d'accès au congé parental pour des couples de même sexe ayant eu un enfant dans le cadre d'une gestation par autrui (*La Presse*, 28 septembre 2015a). Le deuxième traite du « [...] flou juridique au Québec [entourant] l'enfant né d'une mère porteuse qui ne devient pas d'emblée l'enfant du couple d'intention » (*La Presse*, 28 septembre 2015b).

Octobre 2015

Développement cognitif et habiletés de communication (0,2 -) est le dossier qui retient le plus l'attention des médias au mois d'octobre 2015. Ce mois compte 5,1 % des unités d'informations de la période et enregistre un poids-tendance de 1,3 -. Outre un article traitant des enfants de 3 à 6 ans qui s'inventent parfois des « amis imaginaires » et avec lesquels « il n'y a pas lieu de s'en faire » rappellent deux psychologues, à moins que « [...] l'ami imaginaire remplace une vraie

expérience de vie ou l'interaction avec les autres » (*La Presse*, 12 octobre 2015), c'est également un article rappelant que les compressions budgétaires dans les CPE (entre autres) défavorisent les enfants en « trouble d'apprentissage et en trouble du langage ». À cet effet, on lit dans *La Presse* :

« Ce qui est désolant dans tout ça, c'est qu'en aidant moins ces enfants, on aggrave leur problématique, on les stigmatise davantage, on diminue leur chance de réussite scolaire et on ne contribue pas à favoriser l'un des déterminants sociaux de la santé les plus importants, soit l'éducation » (19 octobre 2015).

Novembre 2015

Le mois de novembre 2015 arrive au troisième rang en termes de visibilité avec un volume d'unités d'information correspondant à 11,7 % du contenu de la période. Il enregistre un poids-tendance négatif de 6,0 -, justifié principalement par le traitement négatif réservé au dossier des CPE (1,4 -) et leur sous-financement. Un article de *La Presse* écrit par des acteurs du milieu titré « Suffit, la destruction des CPE! » rappelle que

« [l]e choix d'un service de garde devrait reposer avant tout sur sa capacité à offrir aux enfants un environnement bienveillant, stimulant et compétent, capable de soutenir leur développement et leur bien-être. C'est précisément ce que des milliers de femmes et d'hommes, éducateurs et parents des CPE ont réussi à développer. Et c'est précisément ce que le gouvernement s'acharne à déconstruire à force de coupes et de modifications dans le mode de financement » (18 novembre 2015).

Décembre 2015

C'est 8,4 % du contenu qui provient d'articles parus en décembre 2015. Le mois de décembre 2015 est celui où l'on observe la tendance la plus négative de la période (7,3 -). Encore une fois, c'est le dossier des CPE (0,1 -) qui ressort négativement dans les médias comme en témoigne l'analyse des sujets et dossiers dans les premières pages de ce rapport. Le bras de fer entre le gouvernement et le réseau des CPE sur une nouvelle compression budgétaire alors que ce dernier réclame un « réinvestissement dans les services de garde » (*La Presse*, 2 décembre 2015) est au cœur du traitement négatif de ce dossier.

Janvier 2016

Le mois de janvier 2016 regroupe 7,6 % du contenu et enregistre une tendance négative (3,7 -). Lors de ce mois, le dossier des CPE (2,5 -) est principalement

associé à la mobilisation du réseau en réaction à la « coupure » de « 120 millions \$ » prévue par le gouvernement pour 2016-2017 (*La Presse*, 16 janvier 2016). Ce mois met également de l'avant « une entente de principe avec un groupe de CPE » permettant d'abaisser le montant des « compressions » pour 2016-2017 (*La Presse*, 28 janvier 2016), ces dernières restant l'objet de discussions privilégiées pour le mois de janvier.

Février 2016

Ce mois regroupe 5,5 % des unités d'informations analysées au cours de la période. Avec un poids-tendance de 0,7 -, il est encore une fois associé aux CPE (0,2 +). Les compressions budgétaires sont encore au cœur de l'actualité pour le mois. Il est question, entre autres, de ce qu'elles coûteront réellement pour les CPE comme en témoigne un article de *La Presse* où un CPE fait état du montant en moins qu'il aura (65 000 \$) pour « boucler son budget en 2016-2017 » (24 février 2016). Un autre article aborde également la réduction des subventions chez les enfants de 4 ans dans les garderies privées subventionnées, conséquence de la répartition des compressions budgétaires voulues par le gouvernement (*La Presse*, 25 février 2016). Enfin, l'AQCPE qui dénonce « l'acharnement » du gouvernement « se félicite » du rassemblement de 20 000 citoyens à Montréal et « 10 000 » dans les autres villes du Québec contre les coupures dans le réseau des CPE (*Le Devoir*, 13 février 2016) et « maintient la pression » auprès du gouvernement « en dépit des ententes intervenues avec les quatre autres organisations » représentantes des CPE (*Journal de Montréal*, 4 février 2016).

Mars 2016

Avec seulement 2,8 % du contenu de la période, le mois de mars 2016 est celui où l'on parle le moins de la petite enfance dans les médias. Bien que le principal dossier soit encore abordé négativement, le poids-tendance de mars 2016 est de 0,1 +. Le dossier des CPE est abordé de manière fragmentée et quasi neutre (0,4 -). Avec seulement 23 unités d'information, c'est un article rapportant les « pénalités » qui sanctionneront désormais les CPE « dont le taux d'absence des enfants dépasse 20% » (*Journal de Montréal*, 12 mars 2016) qui justifie cette tendance légèrement négative.

**LES
ÉCHANGES
PARLEMENTAIRES**

La présente section vise maintenant à présenter les sujets, les dossiers et les parlementaires qui ont dominé les échanges à l'Assemblée nationale au cours de la période du mois d'avril 2015 au mois de mars 2016.

Présentation de l'analyse

Il est important de souligner d'emblée que la petite enfance occupe peu de place dans les échanges au cours de la période. Sur les **85** journaux de l'Assemblée nationale et les **404** journaux des commissions publiés durant la période du mois d'avril 2015 au mois de mars 2016, pour un total de **489** publications, seulement **60 (12,3 %)** d'entre eux traitent des enjeux liés à la petite enfance. De plus, il est important de rappeler qu'il n'y a pas eu d'assemblée au mois de juillet et août 2015, ainsi qu'au mois de janvier 2016.

Les sujets

Le graphique ci-dessous illustre la visibilité et le poids-tendance des principaux sujets sur l'ensemble du contenu paru dans les échanges parlementaires au cours de la période :

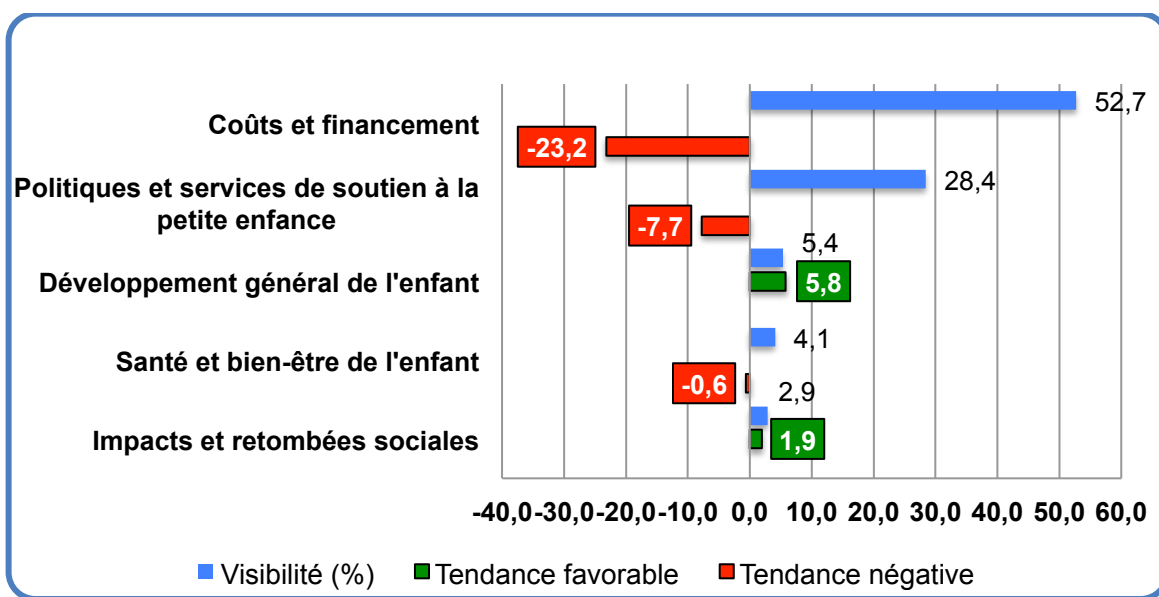


Figure 6. Visibilité et poids-tendance des principaux sujets

Coûts et financement

Associé à 52,7 % des unités d'information analysées, le sujet **Coûts et financement** (23,2 -) se situe au premier rang des sujets abordés dans les échanges parlementaires au cours de l'année. Ce sujet est principalement lié aux dossiers *Accessibilité et disponibilité des services (de garde, de santé)* (13,5 -) dans 18,3 % des cas, *Services de garde subventionnés* (0,6 -) dans 14,3 % des cas et *CPE* (3,9 -) dans 12,0 % des cas. Ce sujet a été abordé tout au long de la période de façon assez positive par les membres du Parti libéral du Québec (9,6 +) et très négative par les membres du Parti Québécois (22,4 -) et des autres partis d'opposition : Québec solidaire et Coalition Avenir Québec (11,5 -). La tendance négative de ce sujet s'explique par les mesures d'austérité du Parti libéral du Québec quant au projet de loi n° 20 qui diminue l'accès à la procréation assistée, aux coupes dans les CPE et à la hausse des tarifs de garde. À cet effet, le député de Sanguinet Alain Therrien, membre du Parti Québécois, soutient que :

« C'est sûr qu'ils y ont été assez forts avec les CPE, hein, on s'entend là-dessus. Alors qu'ils disaient qu'ils monteraient juste avec le niveau d'inflation, on se ramasse avec... dans certains cas, ils ont triplé les tarifs. Triplé. Ça, c'est une augmentation de 200 %, M. le Président. Ils ne sont pas gênés de ça. Ils ont expliqué que ça n'avait pas d'effet sur le payeur. Mais c'est quand même impressionnant : une augmentation de 200 % sans effet. » (*Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 20 mai 2015).

Politiques et services de soutien à la petite enfance

Le sujet **Politiques et services de soutien à la petite enfance** représente 28,4 % des unités d'information de l'année. Il est traité avec une tendance légèrement négative de 7,7 -. Abordé tout au long de la période, ce sujet a principalement été associé aux dossiers *Utilisation des services de santé et de services sociaux (prénatal, périnatal et santé dentaire)* (9,0 -), *CPE* (0,6 +) et *Services de garde subventionnés* (0,0). Le sujet **Politiques et services de soutien à la petite enfance** a plus particulièrement été associé au dossier *Utilisation des services de santé et de services sociaux (prénatal, périnatal et santé dentaire)* (8,3 %) lors des discussions sur les modifications législatives en matière de procréation assistée. La tendance négative de ce dossier est d'ailleurs associée aux restrictions appliquées quant à l'accessibilité de celle-ci. Diane Lamarre, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins au sein du Parti Québécois, dénonce :

« Dans le dossier de la procréation assistée, le ministre a fait plusieurs reculs à la suite des représentations des experts et à la suite de nos questions. Il a reculé sur le 42 ans, sur les trois ans de relations sexuelles et sur les éléments relevant des lignes directrices de traitement. Mais le cœur de ce projet de loi, c'est le choix arbitraire du ministre de ne plus couvrir la fécondation in vitro par l'assurance maladie, de la désassurer du régime public. Les écarts et les dérives qu'on veut corriger ne viennent pourtant pas des patients, mais de l'absence de balises et de mécanismes de contrôle mis en place par son prédécesseur, Yves Bolduc. Le ministre fait payer aux couples infertiles les oublis et le laxisme libéral. Le gros bon sens, ce serait que le ministre permette à tous les couples infertiles d'avoir accès à un premier cycle de la fécondation in vitro. » (*Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 27 mai 2015).

Finalement, on peut voir que les deux sujets prédominants dans les échanges à l'Assemblée nationale au cours de la période du mois d'avril 2015 au mois de mars 2016, **Coûts et financement** et **Politiques et services de soutien à la petite enfance**, ont composé 81,1 % des unités d'information comptabilisées.

Les dossiers

Le graphique ci-dessous illustre la visibilité et le poids-tendance des principaux dossiers sur l'ensemble du contenu paru dans les échanges parlementaires cette année :

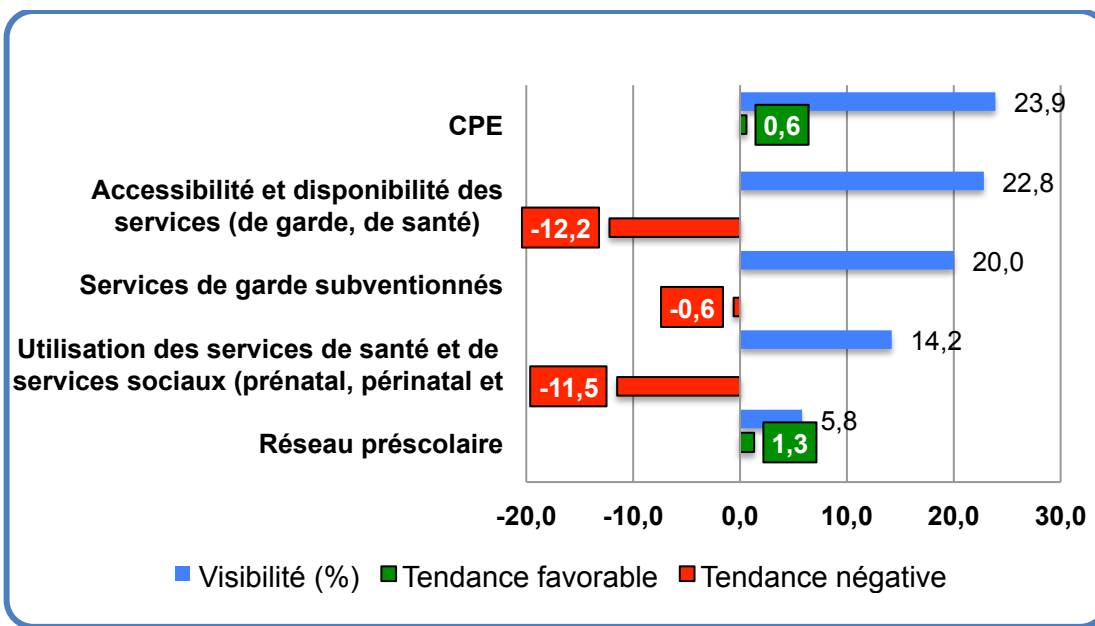


Figure 7. Visibilité et poids-tendance des principaux dossiers

CPE

Avec 23,9 % du contenu analysé, le dossier *CPE* (0,6 +) est le plus évoqué cette année. Il est principalement associé aux sujets **Coûts et financement** avec une fréquence de 11,9 % (3,8 -) et **Politiques et services de soutien à la petite enfance** avec une fréquence de 6,2 % (0,6 +). De plus, le dossier *CPE* est majoritairement abordé au mois de mars 2016 (12,6 %) et mentionné plus considérablement par les membres du Parti Québécois tout au long de l'année (11,1 %). La hausse des tarifs de garde et la modulation des services de garde, appelée la taxe famille, ont souvent été abordés. Le dossier *CPE* a été abordé de façon légèrement négative par les intervenants du Parti Québécois (0,6 -), alors qu'il a été traité de façon légèrement positive par les membres du Parti libéral du Québec (0,6 +). En effet, ces derniers ont souvent défendu leur politique familiale et leurs actions. Le premier ministre Philippe Couillard déclare :

« Nous avons maintenu les services de garde au Québec à ce qu'ils sont, à ce qu'ils sont, c'est-à-dire de loin le plus généreux et le moins coûteux pour les citoyens. Avec le congé parental, avec la prime aux

enfants, le Québec a encore une politique familiale très généreuse. Les parents, maintenant, assument environ 20 % des coûts réels des services... » (*Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 16 mars 2016).

Le ministre de la Famille, Sébastien Proulx, ajoute même :

« La modulation, effectivement, touche des gens, mais elle ne touche pas tous les Québécois. 60 % des familles, M. le Président, vont voir cette tarification-là à 9 \$ ou moins. » (*Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 16 mars 2016).

Accessibilité et disponibilité des services (de garde, de santé)

Le dossier *Accessibilité et disponibilité des services (de garde, de santé)* correspond à 22,8 % des unités analysées au cours de la période avec un poids tendance de 12,2 -. Il est donc le deuxième dossier le plus abordé et il a plus particulièrement été adressé au mois de mars 2016. Il est majoritairement associé au sujet **Coûts et financement** (18,1 %) avec un poids tendance de 13,5 -. Ce dossier a généralement été évoqué par les membres du Parti Québécois (9,3 %) de façon négative (16,0 -) et par les membres du Parti libéral du Québec (8,2 %) de façon positive (9,0 +). La forte tendance négative s'explique par les mentions des coupes budgétaires dans la petite enfance et l'augmentation des frais de garde qui affectent durement les services de garde subventionnés et les parents des tout-petits. Il y a même eu mention de l'augmentation des garderies commerciales au détriment des services de garde subventionnés. À ce titre, Sylvain Pagé, du Parti Québécois, dénonce :

« Il y a tellement un choix idéologique qu'avec le remboursement d'impôt de 2009 ça fait en sorte qu'aujourd'hui, avec la modulation, il y a plusieurs familles que ça leur coûte moins cher d'aller au privé, d'aller dans les garderies commerciales. » (*Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 22 mars 2016).

Services de garde subventionnés

Le dossier *Services de garde subventionnés* regroupe 20,0 % des unités étudiées au cours de la période. Avec un poids tendance de 0,6 -, il a fréquemment été utilisé de façon légèrement négative (0,6 -) avec le sujet **Coûts et financement** (14,2 %). Ce sont les membres du Parti libéral du Québec (10,9 %) qui l'ont le plus mentionné, et ce, d'une façon légèrement négative (0,6 -). Ils sont suivis des membres du Parti Québécois (6,4 %) qui, eux, l'ont abordé d'une manière légèrement positive (0,6 +). Ce dossier a principalement

été examiné au mois d'avril 2015 (20,0 %). Tout comme pour le dossier *CPE* et *Accessibilité et disponibilité des services (de garde, de santé)*, ce dossier est majoritairement associé aux mesures d'austérité du gouvernement libéral affectant le financement et les coûts des services de garde subventionnés ainsi que les tout-petits. François Bonnardel, député de la Coalition Avenir Québec, dit :

« Une des idées maîtresses du Parti libéral du Québec qui est dans le projet n° 28. Bien, je vous le lis, M. le Président, je vous le lis : “Les familles bénéficieront également de l'indexation des tarifs des services de garde à 7 \$ à partir du 1er janvier 2015. Elles éviteront ainsi le choc tarifaire découlant de la décision du Parti Québécois de porter à 8 \$ [...] à 9 \$ les tarifs de garde.” Bien, aujourd'hui, qu'est-ce qu'on a, M. le Président? Tout le contraire. Et le ministre des Finances nous a avoué tantôt que ce changement de cap, cette promesse brisée, bien c'est 162 millions d'argent additionnel qu'on va aller chercher dans les poches des familles de la classe moyenne. Ah oui! Il y a 30 % des familles qui ne verront pas aucune augmentation. Tant mieux, tant mieux. Ces gens ne gagnent pas beaucoup, on peut parler d'à peu près 25 000 \$ par adulte. Mais bizarrement, dès qu'on commence à gagner 35 000 \$ par adulte, ce qui est en bas du salaire moyen, woups, là, ça se met à monter, et ça monte, et ça monte, et ça monte. » (*Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 20 avril 2015).

Les intervenants

Le graphique ci-dessous présente les parlementaires qui se sont le plus exprimés à l'Assemblée nationale en lien avec les tout-petits entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016.

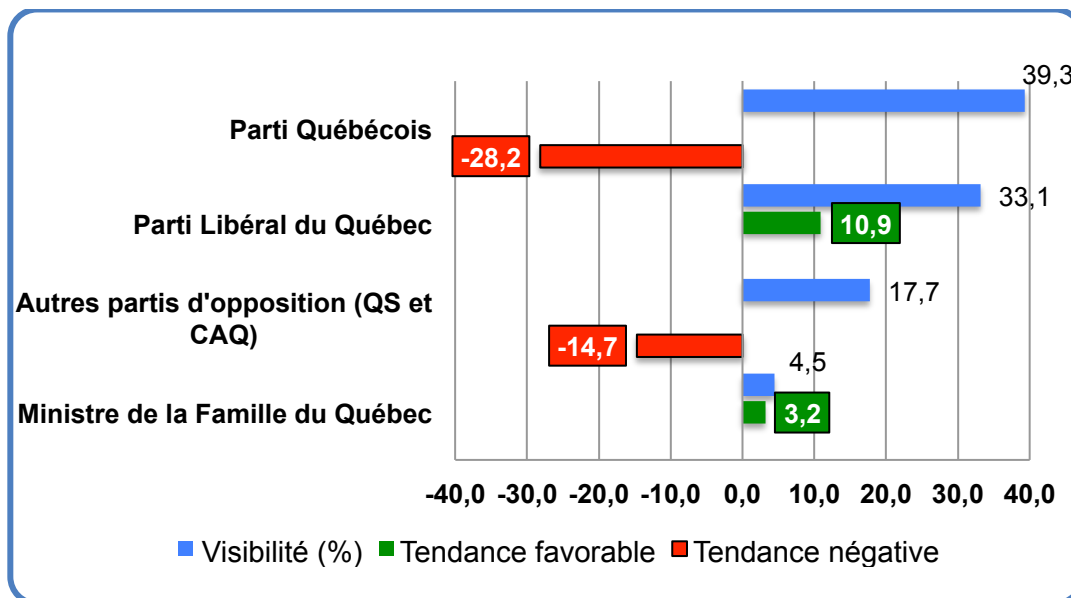


Figure 8. Visibilité et poids-tendance des principaux intervenants

Au cours de la période, ce sont principalement des députés du Parti Québécois qui se sont exprimés sur des enjeux en lien avec la petite enfance (39,3 %), et ce, avec une forte tendance négative de 28,2 -, suivis des députés du Parti libéral du Québec (33,1 %) avec une tendance positive de 10,9 +. Le tableau ci-dessous présente le principal sujet abordé pour chacun des principaux intervenants cette année.

Intervenant	Principal dossier
Autres partis d'opposition (QS et CAQ)	<i>Utilisation des services de santé et de services sociaux (prénatal, périnatal et santé dentaire) (4,5 -)</i>
Ministre de la Famille	<i>CPE (1,9 +)</i>

Parti Québécois	<i>CPE (0,6 -)</i>
Parti libéral du Québec	<i>Services de garde subventionnés (0,6 -)</i>

LES MÉDIAS SOCIAUX

La présente section vise maintenant à présenter une autre dimension du discours sur les enjeux autour de la petite enfance dans l'espace public, soit celui observé sur les médias sociaux.

Présentation de l'analyse

L'analyse des médias sociaux pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 comprend **575** publications qui ont été codées individuellement en unité d'information. Parmi celles-ci, **303** publications proviennent de *Facebook* et **272** de *Twitter*. Ces unités se rattachent aux onze sujets relatifs aux enfants âgés de 0 à 5 ans.

Les publications analysées comprennent **178** unités positives, **137** unités négatives et **260** unités neutres. La tendance-impact de la période est donc de **13,0 +**.

La figure ci-dessous présente le nombre de publications publiées par les acteurs faisant partie de notre échantillon entre les mois d'avril 2015 et mars 2016.

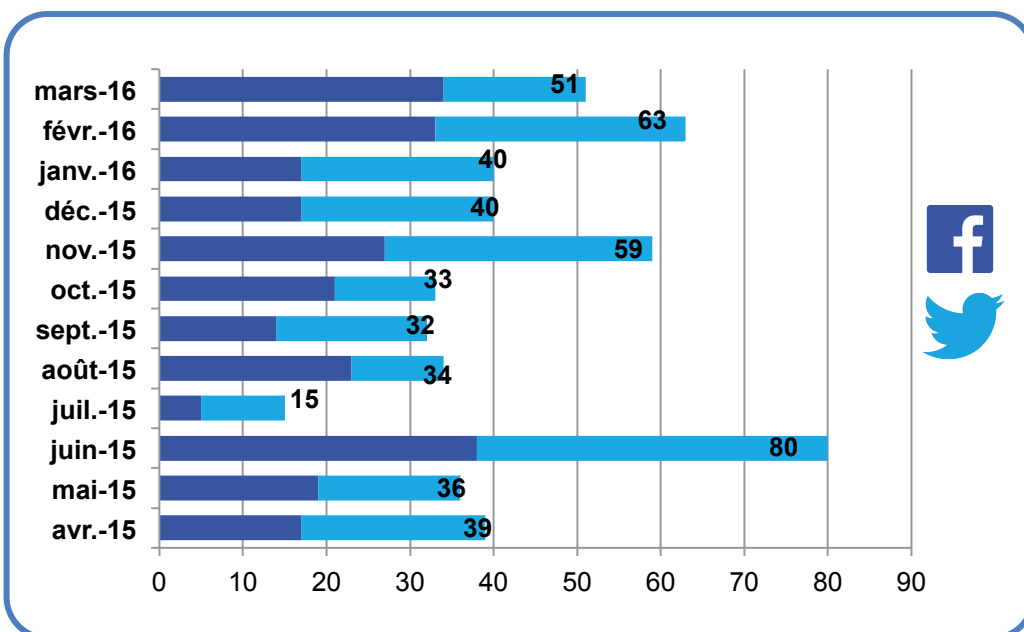


Figure 9. Nombre de publications par mois

Le nombre de publications par mois connaît de grandes variations au cours la période observée. D'abord, on constate que les mois où l'on compte le plus de publications sont février 2016 (63), juin 2015 (80) et janvier 2016 (63). Ensuite, le plus petit nombre de publications s'observe au mois de juillet 2015 (15). Enfin,

dans la majorité des cas, on trouve plus de publications sur *Twitter* que sur *Facebook*.

Principaux sujets

Le graphique ci-dessous présente les principaux sujets qui ont retenu l'attention des acteurs faisant partie de notre échantillon sur les médias sociaux au cours de la période. La visibilité et le poids-tendance de chacun sont présentés.

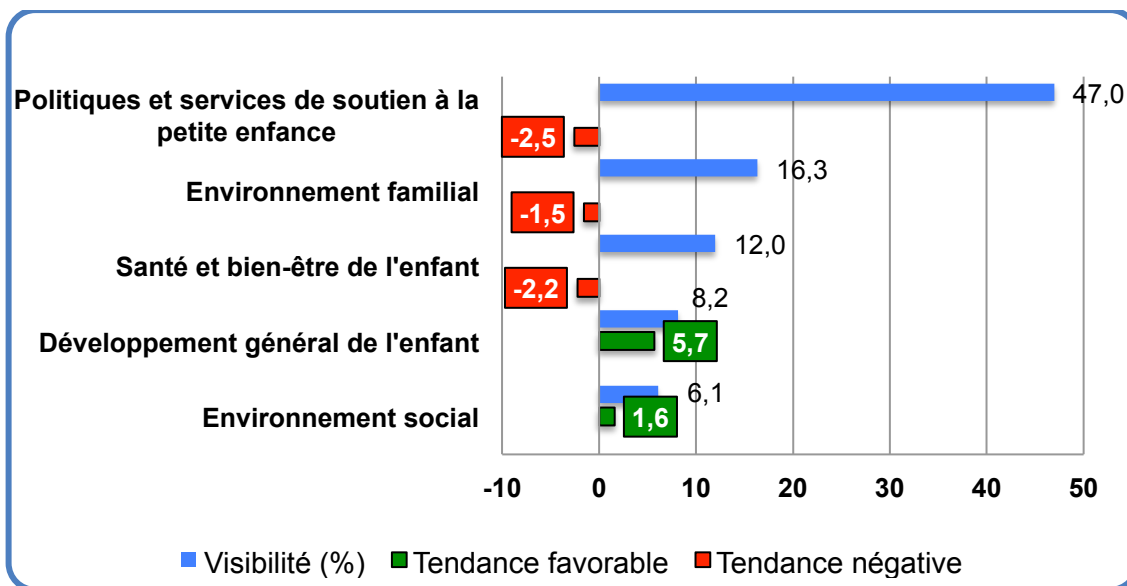


Figure 10. Visibilité et poids-tendance des principaux sujets

Politiques et services de soutien à la petite enfance

Les **Politiques et services de soutien à la petite enfance** (2,5 -) constituent le premier sujet en importance pour l'ensemble de la période avec près de la moitié des publications, soit 47 %. Ce sujet est surtout associé au dossier des *CPE* (2,9 -). Principalement abordé au mois de février 2016, où il obtient 63,4 % de visibilité, ce sujet est traité chaque mois durant la période. Il obtient le moins de visibilité en juillet 2015, mois durant lequel seulement 13,3 % des unités d'informations concernent ce sujet. Le poids-tendance varie énormément d'un mois à l'autre, passant de 23,5 - en avril 2015 et en mars 2016 à 27,3 + en mai 2015. La tendance légèrement négative associée à ce sujet pour l'ensemble de la période s'explique principalement par les tarifs de garde jugés trop élevés par les internautes ainsi que par les compressions budgétaires qui sont largement critiquées.

Environnement familial

L'**Environnement familial** (1,5 -) est le deuxième sujet en importance pour l'ensemble de la période avec 16,3 % des publications. Ce sujet concerne principalement l'*Engagement paternel* (5,7 +) et a principalement été abordé au mois de juin 2015. Durant ce mois, 33,8 % des unités d'informations concernent l'**Engagement familial** alors qu'en février 2016, seulement 7,5 % des unités d'information concernent ce sujet, ce qui en fait le mois où il obtient le moins de visibilité. La tendance de ce sujet varie durant la période, allant de 27,9 + en juin 2015 à 18,2 - en mai 2015. La tendance légèrement négative pour l'ensemble de la période est due aux publications soulignant l'état de santé mentale des parents aux prises avec le stress, par exemple.

Santé et bien-être de l'enfant

Le sujet **Santé et bien-être de l'enfant** (2,2 -) est le troisième en importance durant la période, avec 12 % des publications analysées. Durant la période, ce dernier est principalement associé aux *Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse* (2,2 -). La visibilité de ce sujet demeure similaire d'un mois à l'autre. En ce qui a trait au poids-tendance du sujet, il est neutre (0,0) durant six mois et se démarque au mois de mai par sa tendance très négative de 27,3 -. Cette dernière s'explique par des articles abordant les effets du stress vécu par la mère durant la grossesse sur son enfant.

Développement général de l'enfant

8,2 % des publications analysées sont en lien avec le **Développement général de l'enfant** (5,7 +). Ce sujet est majoritairement lié au *Développement global* (2,9 +) et est principalement abordé durant le mois d'août 2015. Durant ce mois, les publications concernant le **Développement général de l'enfant** consistent principalement en des partages d'articles abordant le développement du cerveau des tout-petits. Durant la période, le poids-tendance associé à ce sujet est toujours neutre ou positif; il en résulte donc une tendance légèrement positive. À titre d'exemple, les acteurs s'intéressent notamment aux bienfaits de la lecture ou des centres de la petite enfance sur le développement des jeunes enfants.

Environnement social

Enfin, moins visible que les autres sujets, l'**Environnement social** (1,6 +) concerne 6,1 % du contenu analysé au cours de la période. C'est principalement au dossier *CPE* (1,9 +) que ce sujet est associé. Sa visibilité reste quasi égale

d'un mois à l'autre et sa tendance la plus négative (9,1 -) s'observe au mois de mai 2015. De son côté, le mois de décembre 2015 se démarque par la tendance la plus positive de la période, soit 8,3 +. La tendance globalement positive s'explique par les publications soulignant la qualité des centres de la petite enfance ainsi que des services de garde subventionnés.

Principaux dossiers

Le graphique ci-dessous présente les principaux dossiers qui ont retenu l'attention des acteurs faisant partie de notre échantillon sur les médias sociaux au cours de la période. La visibilité et le poids-tendance de chacun sont présentés.

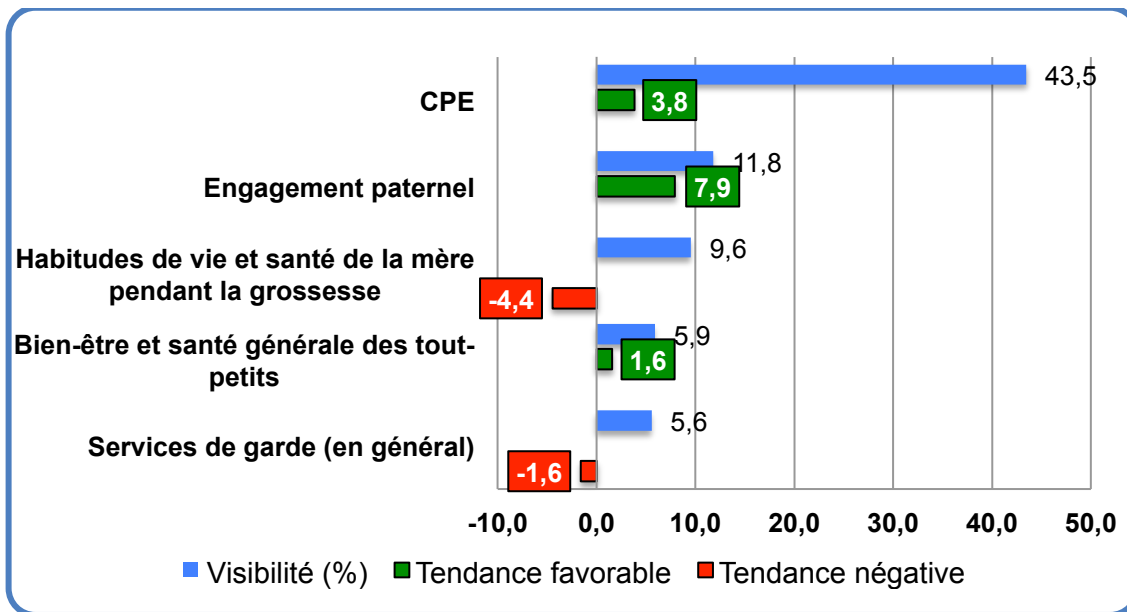


Figure 11. Visibilité et poids-tendance des principaux dossiers

CPE

Premier dossier en importance au cours de la période, les CPE (3,8 +) occupent 43,5 % du contenu analysé sur *Facebook* et *Twitter*. Ce dossier est principalement abordé en février 2016 en lien avec les tarifs de garde et les compressions budgétaires dans les CPE. Cette thématique est d'ailleurs récurrente d'un mois à l'autre et est principalement abordée de manière négative.





Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE)

4 janvier 2016 · 🌐

" Nos CPE servent aussi à les éduquer, ils aident à prévenir plusieurs problèmes scolaires et sociaux. Et si l'éducation s'étendait à la petite enfance? "

- Martine Desjardins



Vite repenser l'éducation au Québec

Il y a un mois déjà, le ministre Blais déposait son projet de loi 86 pour la modification de la gouvernance scolaire.

WWW.JOURNALDEMONTREAL.COM

121 mentions J'aime 2 commentaires 86 partages

Malgré les nombreuses publications négatives, la tendance de la période entière demeure positive en raison des publications soulignant les bienfaits des centres de la petite enfance.



Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE)

15 février 2016 · 🌐

" [La] fréquentation d'un CPE augmente substantiellement les chances de réussite de milliers de ces enfants dès leur entrée à l'école et tout au long de leur parcours scolaire. "

Décrochage scolaire: nous sommes bien partis! Persévérons!

Le décrochage scolaire diminue constamment depuis le tournant du siècle au Québec. Tout n'est pas gagné, mais nous sommes bien partis. Persévérons!

WWW.JOURNALDEMONTREAL.COM

117 mentions J'aime 69 partages

Engagement paternel

Quant au dossier de l'*Engagement paternel* (7,9 +), son importance durant la période provient principalement de la Semaine québécoise de la paternité, une initiative du Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP) qui a eu lieu du 15 au 21 juin 2015. C'est d'ailleurs en juin 2015 que ce dossier est le plus abordé. Le dossier représente alors 37,5 % des publications du mois.



Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE)

12 novembre 2015 · 🌐

Congé de paternité : un rééquilibrage des rôles des pères et des mères québécois, tant à la maison qu'en dehors.



Les vertus du congé de paternité - L'actualité

Le couple québécois est (un peu) plus égalitaire depuis la création d'un congé de paternité unique en Amérique du Nord.

LACTUALITE.COM

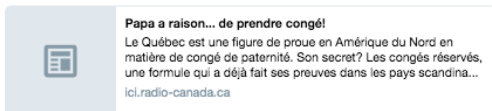
19 mentions J'aime 4 partages



Conseil_statut_femme @CSF_femmes

Suivre

[À lire] Papa a raison... de prendre congé! : entrevue avec Olivier Lamalice, chercheur @CSF_femmes #CongéParental |



RETWEETS 2 J'AIME 1



14:45 - 23 juin 2015

Par ailleurs, il s'agit du dossier qui est abordé de la manière la plus positive de la période. Cela s'explique par les nombreuses publications soulignant la place de plus en plus importante que prennent les pères dans la famille et les bienfaits de ce phénomène.

Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse

Mamanpourlavie.com
14 octobre 2015 · 🌐

Vivez-vous une grossesse à risque? Que devez-vous particulièrement éviter?



Grossesse à risque - les précautions à prendre
Quand notre médecin confirme que notre grossesse est à risque, il y a beaucoup d'activités quotidiennes qui en prennent pour leur rhume. Qu'est-ce qu'on a le droit de faire dans ces cas-là?
MAMANPOURLAVIE.COM

106 mentions J'aime 18 commentaires 72 partages

femmes vivant une grossesse à risque ainsi que des études mettant en lumière certains problèmes de santé affectant le bébé.

PlanèteF
@PlaneteF

Revue de presse:Le stress pendant la #grossesse peut mener à des troubles psychiatriques chez l'enfant. buff.ly/1G7JKVD #santéméntale

RETWEET 1

11:25 - 29 mai 2015

Le dossier *Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse* représente 9,6 % du contenu analysé durant la période et est traité sur un ton légèrement défavorable avec un poids-tendance de 4,4 -. Chaque mois, quelques publications sont associées à ce dossier. Ce dernier est abordé en lien avec plusieurs thématiques relatives à la grossesse telles que des astuces pour les

CHUM
24 octobre 2015 · 🌐

Une vaste étude menée par une équipe du CRCHUM démontre, que les femmes enceintes qui souffrent de prééclampsie pendant leur grossesse risquent davantage de donner naissance à un bébé atteint d'une malformation congénitale cardiaque.



La prééclampsie augmente le risque de malformations du cœur du bébé | CHUM
22 Octobre 2015 Les femmes enceintes qui souffrent de prééclampsie pendant leur grossesse risquent davantage de donner naissance à un bébé atteint d'une...
CHUMONTREAL.QC.CA

9 mentions J'aime

Par ailleurs, la tendance légèrement négative du dossier s'explique

notamment par les articles abordant le stress de la mère durant la grossesse.

Bien-être et santé générale des tout-petits

Avec 5,9 % du contenu, le dossier *Bien-être et santé générale des tout-petits* (1,6 +) occupe le quatrième rang en termes d'importance. Comme le dossier précédent, chaque mois, quelques publications sont associées à ce dossier et plusieurs thématiques générales sont abordées. À titre d'exemple, le Regroupement Les Sages-femmes du Québec (RSFQ) partage un article sur une nouvelle technique permettant aux nouveau-nés de guérir plus facilement lorsqu'ils sont venus au monde à la suite d'un

RSFQ Regroupement Les Sages-femmes du Québec
4 février 2016 · 🌐

Venir au monde à la suite d'un acte chirurgical peut induire des impacts sur la santé. Mais y remédier est possible: en mettant le nourrisson en contact avec le microbiote de sa mère, par le biais de tissus imbibés dans son vagin. Révolution en perspective dans les maternités.



Rectifier le microbiote des bébés nés par césarienne avec un acte simple
Venir au monde à la suite d'un acte chirurgical peut induire des impacts sur la santé. Mais y remédier est possible: en mettant le nourrisson en contact avec le...
LETEMPS.CH

36 mentions J'aime 1 Comment 24 partages

acte chirurgical. La tendance légèrement positive du dossier pour l'ensemble de la période s'explique par les publications de ce type.

Services de garde (en général)



Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

27 avril 2015 · 🌐

"En fait, si je me fie à votre calculateur, les vraies places subventionnées seront les places en garderie privée. On dirait bel et bien que vous êtes en train d'utiliser l'argent public de mes taxes et mes impôts pour détruire le réseau public."



1492\$ de plus par enfant | Paolo Zambito | Votre opinion

Monsieur le ministre des Finances, madame la ministre de la Famille, jamais ne me suis-je senti aussi impuissant devant les politiques gouvernementales.

LAPRESSE.CA

34 mentions J'aime 2 commentaires 62 partages

Enfin, le dossier *Services de garde (en général)* (1,6 -) est associé à 5,6 % des publications durant la période. Abordé dans quelques publications chaque mois, ce dossier est généralement associé à des comparaisons entre les garderies privées et les garderies subventionnées, notamment en lien avec les tarifs de garde. La tendance légèrement négative s'explique par les nombreuses publications dénonçant les compressions budgétaires du gouvernement dans les services de garde subventionnés.

Les acteurs

Le graphique ci-dessous présente les principaux acteurs ayant émis des publications en lien avec la petite-enfance sur les médias sociaux au cours de la période. La visibilité et le poids-tendance de chacun sont présentés.

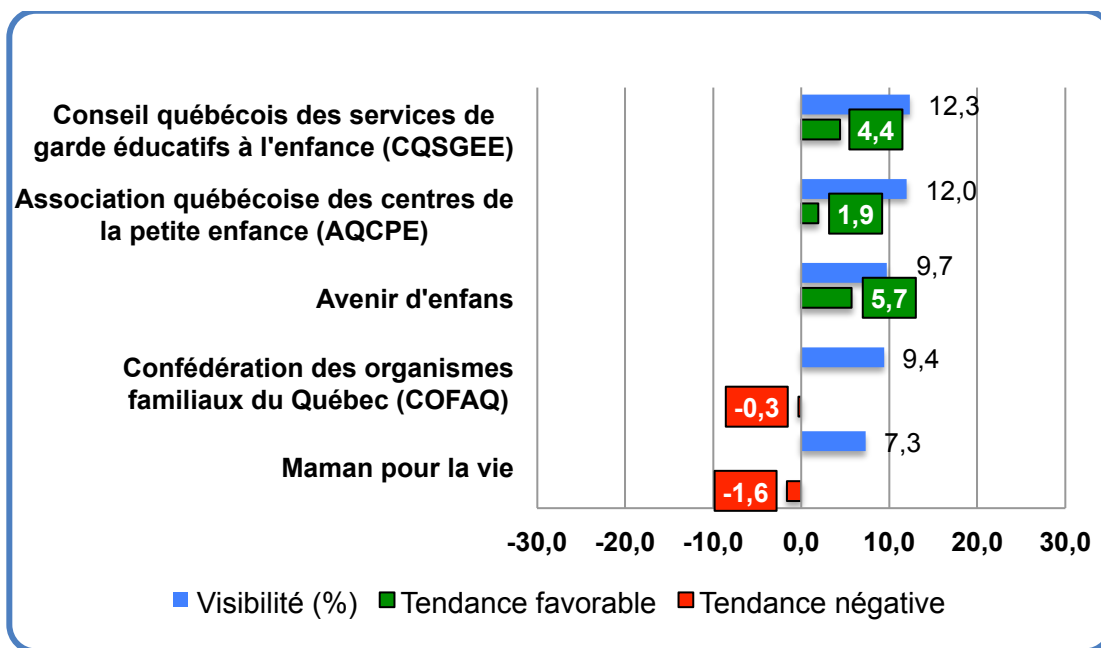


Figure 12. Visibilité et poids-tendance des principaux acteurs

Sur les médias sociaux, c'est le Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance (CQSGEE) qui s'exprime le plus sur les tout-petits avec 12,3 % des publications de la période. Le Conseil s'exprime principalement sur le sujet des **Politiques et services de soutien à la petite enfance** (0,6 +). Par ailleurs, le dossier privilégié par le CQSGEE est celui des *CPE*, et ce, avec des propos plutôt positifs à l'égard de la petite enfance (4,8 +). Les publications de cet acteur ont principalement été faites au mois de janvier 2016.

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCEPE), avec 12 % du contenu, est le deuxième acteur en importance durant la période sur *Facebook* et *Twitter*. Ses publications concernent également majoritairement les **Politiques et services de soutien à la petite enfance** (0,6 +). Plus précisément, l'AQCEPE s'exprime principalement en lien avec les *CPE* avec des

propos généralement positifs à l'égard de la petite enfance avec un poids-tendance de 1,6 +. C'est au mois de juin 2015 que cet acteur est le plus volubile.

Avenir d'enfants occupe la troisième position des acteurs s'étant le plus exprimé sur les médias sociaux. Ses publications représentent 9,7 % du contenu analysé et cet organisme aborde principalement le sujet du **Développement général de l'enfant** (2,2 +). En ce qui a trait au dossier, les publications d'Avenir d'enfants abordent surtout le *Développement global* (1 +). Par ailleurs, Avenir d'enfants publie principalement en août 2015 ainsi qu'en octobre 2015.

De son côté, la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) occupe le quatrième rang des principaux acteurs. Comme plusieurs acteurs, cette confédération s'intéresse particulièrement au sujet des **Politiques et services de soutien à la petite enfance** (0,0) et plus précisément en lien avec le dossier des *CPE* (0,3 -). De plus, cet acteur s'exprime principalement au mois d'avril 2015 en ce qui a trait à la petite enfance.

Enfin, le blogue Maman pour la vie publie 7,3 % du contenu analysé durant la période. Son sujet de prédilection est **Santé et bien-être de l'enfant** (0,6 -). Pour ce qui est du dossier principalement abordé par cet acteur, il s'agit des *Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse* (1 -).

Les publications qui font le plus réagir

Finalement, les publications qui génèrent le haut indice d'engagement¹ durant la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 proviennent de différents acteurs.

Sur *Facebook*, l'Association québécoise des services de garde à la petite enfance (AQCPE) est l'acteur qui fait le plus réagir les internautes dans 50 % des cas. Cette association est suivie par l'organisme Avenir d'enfants dont les publications obtiennent le plus haut indice d'engagement dans 25 % des cas. Pour le reste de la période, ce sont la Fondation OLO, le Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance (CQSGEE) ainsi que la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui suscitent le plus de réactions chez les internautes.

Sur *Twitter*, Louis Sénécal, président-directeur général de l'AQCPE, se démarque puisqu'une fois sur trois, ce sont ses publications qui font le plus réagir. De son côté, la Fondation Chagnon obtient le plus grand nombre de réactions à deux reprises. Les autres acteurs figurant dans le palmarès sont les blogues Planète F Magazine et Maman pour la vie, Camil Bouchard, le Conseil du statut de la femme, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ainsi que la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

¹ La formule de l'indice d'engagement est la suivante :
Facebook : (commentaires + mentions « j'aime » + partages) / portée (abonnés) x 100
Twitter : nombre d'interactions par *tweet*

Avril 2015

facebook

Partage d'une vidéo sur le développement des tout-petits

Indice d'engagement : 2,51 %



29 mentions J'aime 2 commentaires 112 partages

twitter

Partage d'un article de La Presse sur les tarifs de garde

Nombre d'interactions : 5



Mai 2015

facebook

Partage d'un article d'ICI Radio-Canada sur l'alimentation des tout-petits

Indice d'engagement : 0,81 %

 **Fondation OLO**
14 mai 2015 · 🌐

Êtes-vous au courant des nouvelles tendances dans l'introduction des aliments aux tout-petits? Découvrez-les dès maintenant dans ce segment de L'épicerie !



Bien nourrir son nourrisson | Segment | L'épicerie | ICI Radio-Canada.ca
Le passage de l'alimentation liquide à solide chez le nourrisson.
ICI.RADIO-CANADA.CA

6 mentions J'aime 2 commentaires 23 partages

twitter

Partage d'un article de blogue sur l'engagement paternel

Nombre d'interactions : 5

 **PlanèteF**
@PlaneteF Suivre

Selon @CSF_femmes, les pères devraient passer du temps seuls avec bébé, un texte de @ameliedboisvert #paternité



Congé parental: Plaidoyer pour l'implication des pères - Planète F
Avis du Conseil du Statut de la femme: Les pères devraient être encouragés à passer du temps seuls avec leurs enfants lors du congé parental.
planetef.com

RETWEETS
5

18:01 - 21 mai 2015

Juin 2015

facebook

Partage d'un article de blogue d'ICI Radio-Canada sur les CPE

Indice d'engagement : 0,95 %

 Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE)
23 juin 2015 · 🌐

Gérald Fillion pose une excellente question alors que Pierre-Yves McSween remet en cause les coûts des CPE. Or, une récente étude démontre que la réponse à cette question est oui. Les CPE sont supérieurs aux autres services de garde pour le développement des enfants, particulièrement en milieu défavorisé. Favoriser le développement des tout-petits, ce n'est pas une dépense, c'est un investissement pour l'avenir du Québec!



CPE : plus chers, de meilleure qualité? | Le blogue Économie de Gérald Fillion | Radio-Canada.ca

Une étude du comptable Pierre-Yves McSween conclut que les CPE coûtent plus cher aux contribuables que les garderies privées subventionnées. Et la qualité, ça...
BLOGUES.RADIO-CANADA.CA

60 mentions J'aime 4 commentaires 68 partages

twitter

Partage d'un article du Journal de Montréal sur les CPE

Nombre d'interactions : 22

 **Camil Bouchard**
@camil_camil ➤ Suivre

Les CPE font un excellent boulot: il faut les multiplier ! | JDM

 **Les CPE font un excellent boulot**
Le Dr Gilles Julien des centres de pédiatrie sociale affirmait que l'État avait créé un éléphant blanc en mettant sur pied le réseau des CPE.
journaldemontreal.com

RETWEETS 15 J'AIME 6

08:08 - 27 juin 2015

👤 1 🔄 15 ❤️ 6

Juillet 2015

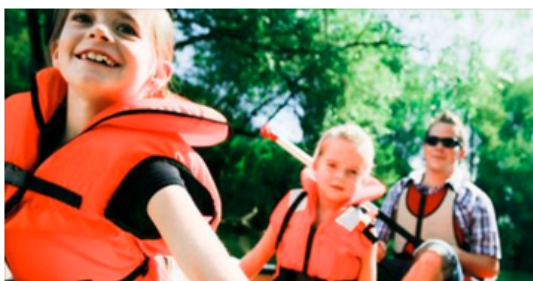
facebook

Partage d'une lettre ouverte sur l'éducation à la petite enfance

Indice d'engagement : 0,79 %



«Les programmes d'éducation à la petite enfance de qualité améliorent les compétences sur le plan du langage, de la littératie et des mathématiques, et favorisent la réussite scolaire. Ils contribuent également à une plus grande participation des parents au marché du travail, en particulier des femmes.»



AGIR POUR NOS ENFANTS

Lettre ouverte d'un groupe de Fondations qui demande aux politiciens de considérer l'éducation à la petite enfance comme un élément fondamental d'un pays plus prospère pour tous.

FONDATIONCHAGNON.ORG

22 mentions J'aime 23 partages

twitter

Partage d'une lettre ouverte sur l'éducation à la petite enfance

Nombre d'interactions : 14



Fondation Chagnon

@fondchagnon

Suivre

Partagez! Lettre ouverte de fondations sur les avantages indéniables d'investir dans l'éducation à la #PetiteEnfance tinyurl.com/nkdmw4f

RETWEETS 9

J'AIME 2



06:06 - 8 juil. 2015

2 9 2

Août 2015

facebook

Partage d'un article sur l'importance de la lecture pour le développement des tout-petits

Indice d'engagement : 2,03 %



Avenir d'enfants via Horizon 0-5

26 août 2015 · 🌐

«Sans même regarder les images du livre, un jeune enfant qui se fait lire une histoire visualise cette histoire dans sa tête, d'où l'activation de la région du cerveau responsable du traitement des stimuli visuels.»



Lire une histoire avant l'heure du coucher : quels impacts sur le cerveau du jeune enfant?

Récemment, le journal Pediatrics a publié une étude dans laquelle les chercheurs ont utilisé l'imagerie par résonance magnétique (IRM) pour observer l'activité...

RIRE.CTREQ.QC.CA

24 mentions J'aime 91 partages

twitter

Partage d'un article de blogue sur la santé du fœtus

Nombre d'interactions : 2

Mamanpourlavie.com
@mamanpourlavie

Suivre

Quand **#bébé** ne bouge plus : signes à surveiller **#grossesse**



Quand bébé ne bouge plus

C'est toujours stressant pour une maman en devenir, quand elle remarque que son bébé n'a pas donné de coups de pieds depuis un certain temps... Quand est-ce qu'on doit s'inquiéter?

mamanpourlavie.com

RETWEET

1

J'AIME

1



10:40 - 26 août 2015

Septembre 2015

facebook

Partage d'une lettre d'opinion qui demande au gouvernement d'investir dans des services éducatifs de qualité pour les tout-petits

Indice d'engagement : 2,80 %

 **Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCE)**
3 septembre 2015 · 🌐

La Presse + publie ce matin une lettre d'opinion signée par de nombreux experts en petite enfance, économistes, artistes et personnalités engagées. Les signataires demandent au gouvernement d'investir dans des services éducatifs de qualité pour le développement des tout-petits!



Veillons au développement des CPE - La Presse+
Ils permettent le développement optimal des tout-petits et contribuent à l'économie du Québec
PLUS.LAPRESSE.CA

135 mentions J'aime 2 commentaires 248 partages

twitter

Commentaire sur une déclaration du ministre en lien avec les services de garde

Nombre d'interactions : 11

 **Louis Senécal**
@lousenlou Suivre

La ministre de la Famille déclare que les garderies commerciales et #cpe c'est la même chose: aveuglement volontaire ou dogmatisme?
[@AQCE](#)

RETWEETS 9 J'AIME 2

05:53 · 4 sept. 2015

Octobre 2015

facebook

Partage d'un article du Journal de Montréal sur les réactions des parents suite aux compressions dans les CPE

Indice d'engagement : 0,71 %

 Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) via Coalition des parents pour l'école publique
1 octobre 2015 · 🌐

Après les professeurs hier, ce sont les parents qui ont aujourd'hui pris la relève en pressant le gouvernement de prioriser l'éducation et d'investir dans l'avenir du Québec, les jeunes. Leur soutien dans cette démarche est essentiel. C'est d'ailleurs toute la société québécoise qui devrait se sentir concernée par l'importance d'investir dans une éducation de qualité, du CPE à l'université.



La grogne des parents contre les compressions prend de l'ampleur
En imposant des compressions en éducation, le gouvernement Couillard fait des choix «inacceptables et irresponsables»
JOURNALDEMONTREAL.COM

63 mentions J'aime · 36 partages

twitter

Commentaire sur la mobilisation pour la petite enfance

Nombre d'interactions : 7

 **Louis Sénécal**
@louseniou ⋮ [Suivre](#)

Un consensus de mobilisation pour la petite enfance se dessine au forum #TousPourEux de @Avenirdefants @AQCPE #cpe

RETWEETS 6 J'AIME 1



13:38 - 3 nov. 2015

👤 6 ❤️ 1

Novembre 2015

facebook

Partage d'une lettre ouverte d'un directeur général de CPE au sujet des compressions budgétaires

Indice d'engagement : 4,01 %

 **Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCEPE)**
30 novembre 2015 · 🌐

"En 1996, j'étais un des artisans de ce réseau qui allait devenir un vrai fleuron québécois envié par beaucoup de sociétés. Aujourd'hui, il m'est impossible d'assister passivement à la chute de ce si beau projet social."
Lettre ouverte d'un DG de CPE dans Le Devoir.



CPE: il faut que cesse le désinvestissement
En 1996, le Québec a été audacieux en créant le réseau des centres de la petite enfance (CPE), des...
WWW.LEDEVOIR.COM

136 mentions J'aime 1 Comment 415 partages

twitter

Partage d'un article sur les effets de la garderie sur le développement des enfants

Nombre d'interactions : 11

 **Fondation Chagnon**
@fondchagnon Suivre

À lire sur le site @Naitreetgrandir : Garderie: des effets sur le développement des enfants plus vulnérables bit.ly/1MFyVKv #cpe

 **Garderie: des effets sur le développement des enfants plus ...**
Fréquenter régulièrement un service de garde favoriserait le développement des enfants qui vivent dans des milieux familiaux difficiles.
naitreetgrandir.com

RETWEETS 5 J'AIME 3

08:45 - 27 nov. 2015


1 5 3

Décembre 2015

facebook

Commentaire sur le projet de compressions budgétaires dans les CPE

Indice d'engagement : 4,01 %

 **Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance**
18 décembre 2015 · 🌐

DERNIÈRE HEURE
Révision du mode de financement des services de garde

Le #CQSGEE est complètement outré par les résultats de l'analyse ministérielle de la proposition conjointe déposée le 10 décembre dernier par l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) et l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ).

Avec cette proposition commune, ces deux associations donnent leur aval à une coupure de 106,1 millions de dollars. Une proposition qui, par ailleurs, favorise largement les garderies privées subventionnées.

Il est hors de question que le CQSGEE accepte de poursuivre les travaux.

D'ailleurs, le CQSGEE n'a déposé aucune proposition chiffrée qui permettrait encore une fois de couper des centaines de millions de dollars dans les coffres des #CPE.

18 mentions J'aime 21 partages

twitter

Commentaire sur le projet de compressions budgétaires dans les CPE

Nombre d'interactions : 10

 **Conseil_statut_femme**
@CSF_femmes Suivre

#CPE - Le @CSF_femmes invite le gouvernement à la prudence et à faire davantage de recherche avant d'agir | csf.gouv.qc.ca/article/2015/1 ...

RETWEETS 8 J'AIME 2

11:12 - 1 déc. 2015

Janvier 2016

facebook

Partage d'un éditorial du Devoir sur les compressions budgétaires dans les CPE

Indice d'engagement : 5,73 %

 **Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE)**
19 janvier 2016 · 🌐

À Lire!
"Les CPE ne sont pas une offre commerciale mais un service social, qui permet aux parents d'avoir la paix de l'esprit quand ils y laissent leurs enfants, aux femmes de travailler sans soucis de frais de garde astronomiques, aux petits d'avoir un encadrement pédagogique adapté à leurs besoins, qui ne sont pas ceux de l'école mais qui n'ont rien à voir avec du « gardiennage ». Avec les restrictions qui leur ont été imposées depuis dix ans, chaque nouvelle coupe est comme un coup de couteau dans ce qui était un formidable projet politique, une grande réussite collective. Est-ce si difficile pour les libéraux d'en convenir ?"

Services socialement rentables
L'Association québécoise des centres de la petite enfance tenait lundi des chaînes humaines devant...

LE DEVOIR
LIBRE DE PENSER

LEDEVOIR.COM

352 mentions J'aime 6 commentaires 428 partages

twitter

Commentaire sur les compressions budgétaires dans les CPE

Nombre d'interactions : 42

 **Louis Senécal**
@lousenlou

[Suivre](#)

La ministre de la Famille et son gouvernement ont adopté les mesures les plus hostiles aux jeunes familles depuis 20 ans [@AQCPPE](#) [#CPEenPéril](#)

RETWEETS 30 J'AIME 11

04:10 - 11 janv. 2016

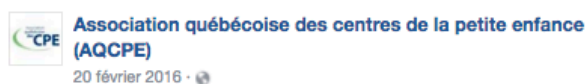
👤 1 🔄 30 ❤️ 11

Février 2016

facebook

Partage d'un article d'opinion de Luc Ferrandez au sujet des compressions budgétaires dans les CPE (La Presse +)

Indice d'engagement : 4,54 %



Quand le chef de l'opposition officielle de la Ville de Montréal, Luc Ferrandez, se porte à la défense des CPE:

"Cet outil crucial de notre développement devrait être célébré et étendu. Vous avez plutôt choisi de risquer sa valeur intrinsèque en vous laissant aveugler par une démonstration comptable aussi pauvre qu'incomplète."



Nos enfants et les CPE - La Presse+

Monsieur Couillard, en imposant des compressions de quelque 120 millions au réseau des centres de la petite enfance (CPE), vous posez un geste radical et irréfléchi, tant les pertes générées pour la société québécoise dépassent et...

PLUS.LAPRESSE.CA

286 mentions J'aime 4 commentaires 335 partages

twitter

Photo d'une manifestation pour dénoncer les compressions budgétaires dans les CPE

Nombre d'interactions : 45

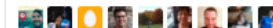


Suivre

15 000 personnes, réclament la fin des compressions dans les services de garde publics #cpeenperil #polqc



RETWEETS 29 J'AIME 11



08:30 - 7 févr. 2016

1 29 11

Mars 2016

facebook

Commentaire sur le budget du Parti libéral du Québec

Indice d'engagement : 1,56 %

 **Centrale des syndicats du Québec (CSQ)**, 😡 fâché(e).
17 mars 2016 · 🌐

Quelques remarques préliminaires sur le budget déposé aujourd'hui:

- L'austérité se poursuit en santé et ce sont les patients qui vont écoper.
- Clairement, l'éducation n'est pas une priorité pour le gouvernement Couillard.
- Le gouvernement semble toujours déterminé à poursuivre le démantèlement de notre réseau public de la petite enfance.
- Bref, un budget loin des attentes et loin des besoins des québécoises et des québécois...

109 mentions J'aime 14 commentaires 81 partages

twitter

Partage d'une vidéo dénonçant les compressions budgétaires dans les services de garde éducatifs

Nombre d'interactions : 18

 **CSN**
@laCSN Suivre

À la défense de nos services de garde éducatifs
#polqc #CPE #RSG #Austérité
vimeo.com/156688749



RETWEETS 12 J'AIME 6

09:52 - 28 févr. 2016

🔄 12 ❤️ 6

CONCLUSION

L'étude des **244** articles tirés de la couverture de presse ajoutée aux **60** publications tirées des échanges parlementaires et aux **575** publications tirées des médias sociaux durant les mois d'avril 2015 à mars 2016, montre une tendance défavorable de la couverture médiatique consacrée à la petite enfance.

Cette couverture défavorable est largement attribuable aux compressions budgétaires du gouvernement dans le cadre de ses politiques de soutien et de service à la petite enfance et plus particulièrement dans le réseau des services de garde subventionnés (CPE). L'analyse fait ressortir le point de vue de différents acteurs du milieu qui rappellent, parfois avec force, l'importance pour la société québécoise de préserver son modèle de service de garde.

L'analyse de la couverture de presse permet également de souligner les 10 ans du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et ses bienfaits sur l'environnement social et familial (notamment sur l'engagement paternel).

Enfin, sans année de comparaison antérieure à la présente analyse, nous pouvons tout de même souligner que cette couverture médiatique a été particulièrement influencée par le contexte politique et les mesures de compressions budgétaires prises par le gouvernement. Nous pourrions comparer avec plus de précision dans le rapport annuel d'avril 2016 à mars 2017 les impacts réels de ces mesures sur la petite enfance. Nous pourrions également comparer les différences de traitement médiatique en fonction des catégories de classification de contenu décidées avec l'Observatoire de tout-petits en 2016 et ajustées dans le dernier trimestre de cette même année.

ANNEXES

Annexe 1 – Classement de la revue de presse

Nature des documents

Selon l'entente convenue avec l'Observatoire des tout-petits, nous avons repéré grâce au logiciel *Eureka*, les articles de presse publiés en lien avec les tout-petits dans les quotidiens du Québec soit *La Presse* (incluant *La Tribune*, *La Voix de l'Est*, *Le Nouvelliste*, *Le Soleil*, *Le Quotidien* et *Le Droit*), *Le Devoir*, *le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et *The Gazette*. Nous avons également sélectionné les articles publiés au format papier et sur les sites Web de ces quotidiens. Notre recherche visait à analyser uniquement les articles publiés entre le 1^{er} avril 2015 et le 30 mars 2016.

Contenu des nouvelles

Les documents retenus devaient présenter un contenu pertinent pour l'Observatoire des tout-petits, soit en portant sur les enjeux touchant la petite enfance ou en présentant l'organisme et sa mission.

Afin de faire la revue de presse pour la période, nous avons utilisé les mots-clés suivants :

Tout-petit, garderie, CPE, congé parental, congé de maternité, congé de paternité, maternité, paternité, grossesse, jeune enfant, petite enfance, Observatoire des tout-petits, poupon et bambin.

Notre recherche incluait également le pluriel de ces mots-clés.

Notre recherche a généré **12 277** documents que nous avons triés selon leur pertinence en conservant les articles qui abordent la petite enfance sous un angle social et qui présentent les enjeux touchant les tout-petits d'un point de vue collectif. Nous avons retenu **244** articles qui ont fait l'objet de notre analyse.

Annexe 2 – Méthodologie – Presse écrite

Pour établir la tendance de cette couverture, le Laboratoire d'analyse de presse utilise une méthode issue de la recherche universitaire éprouvée depuis plus de quarante ans. Celle-ci, nommée Morin-Chartier en mémoire de ses deux principales contributrices, mesdames Naville-Morin et Chartier, repose sur le concept « d'unité d'information », une unité de mesure servant à découper le contenu des nouvelles.

L'unité d'information correspond à une idée provenant d'une source quelconque, mise en forme et acheminée par un média et comprise par des membres de son auditoire. L'ensemble des unités d'information constitue un magma informel dans lequel nous baignons tous. Isolément, la compréhension de chacune des idées extraites des nouvelles peut varier selon l'acteur, le transmetteur ou le récepteur².

Une unité d'information est donc une idée ou un sujet retracé dans un document. Une unité est identifiée dès qu'il est question de l'objet de la recherche, ici l'Observatoire des tout-petits. Elle prend fin lorsque l'une des informations qui la caractérise évolue. Par exemple, quand le ton passe du neutre au négatif ou quand l'auteur change de sujet ou cite un intervenant.

C'est l'évaluation individuelle de chacune de ces unités en leur posant la question suivante : « Est-ce que ce qui est dit ici est positif, négatif ou neutre à l'égard des tout-petits (0-5 ans)? » qui permet d'établir la tendance d'une couverture une fois toutes les unités compilées à la fin de l'étude.

Chaque unité est rattachée à différentes catégories tels les sujets, les médias, les dossiers ou les intervenants. Elle est ensuite codifiée dans le logiciel CLIP du Laboratoire d'analyse de presse où les résultats sont compilés et présentés sous forme de tableaux indiciels que vous trouverez à la fin de ce rapport.

² Lise Chartier. *Mesurer l'insaisissable*. Presses de l'Université du Québec, 2003, page 70.

Les indices

Voici une définition des quatre indices utilisés pour cette analyse :

- La **quantité** précise le nombre d'unités traitant de chaque sujet.
- La **fréquence** transpose ce nombre en pourcentage. On parle également de visibilité laquelle représente la place qu'occupe un sujet dans l'ensemble d'une couverture.
- La **partialité** montre par quel pourcentage la presse a pris position. Il s'agit du nombre d'unités orientées (les plus et les moins) sur le total des unités retracées (les autres sont neutres). Cet indice permet de cerner avec quelle ferveur les médias se sont exprimés. La moyenne de 40 % constatée par le Laboratoire se base sur la compilation des résultats de plus de 300 études. Quand le taux de partialité dépasse 40 %, on observe une couverture empreinte de passion où certains dossiers ont davantage été débattus. Un taux de partialité inférieur à 40 % indique une approche journalistique plus factuelle. Plus le pourcentage est bas et plus la presse demeure neutre ou moins intéressée à débattre d'un sujet. Le taux de partialité ne permet donc pas de mesurer le « biais journalistique ».
- La **tendance-impact** chiffre l'orientation par un pointage variant de 100 - à 100 + qui mesure l'image positive, négative ou neutre d'une organisation ou d'un évènement à travers sa couverture médiatique. À 0 (zéro), la couverture est neutre; de 1 à 10 (+ ou -), elle est légèrement favorable ou défavorable; au-delà de 25 (+ ou -), elle atteint un niveau très favorable ou très négatif; au-delà de 40 (+ ou -), il s'agit d'un indice exceptionnellement favorable ou défavorable. La moyenne observée dans les couvertures depuis que le Laboratoire réalise des études est de 9,6 +.
- L'indice de **poids-tendance** précise le poids favorable ou négatif de chaque sujet, ou de chaque classification, sur l'ensemble de la couverture.

Les catégories de classification pour l'Observatoire des tout-petits

Pour réaliser cette étude, le Laboratoire d'analyse de presse a déterminé quel genre de traitement médiatique a été accordé à l'ensemble du dossier selon diverses catégories de classification du contenu relevées dans les médias : les sujets, les dossiers, les intervenants, la région des médias, la langue, les mentions de l'Observatoire et les périodes.

Lorsque l'analyste isole une unité d'information, il doit ainsi à chaque fois, en plus d'évaluer le contenu, répondre aux questions suivantes : de quel sujet s'agit-il? De quel dossier? De quel média? Un intervenant est-il cité? Etc. Nous présentons ici un descriptif succinct de ces différentes catégories.

1. Les sujets

- Coûts et financement
- Développement général de l'enfant
- Environnement familial
- Environnement global
- Impacts et retombées économiques
- Impacts et retombées sociales
- Initiatives et programmes du milieu des affaires
- Politiques et services de soutien à la petite enfance
- Responsabilités individuelles
- Santé et bien-être des tout-petits

2. Les dossiers

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accessibilité et disponibilité des services (de garde, de santé) ▪ Attitudes et conduites parentales ▪ Bien-être et santé générale des tout-petits ▪ Caractéristiques sociales du milieu de vie ▪ Caractéristiques sociodémographiques (des parents) ▪ Comportements à risque et comportements préventifs ▪ Conditions de naissances ▪ Conditions économiques | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement cognitif et habiletés de communication ▪ Développement global ▪ Développement physique et moteur ▪ Développement social et affectif ▪ Engagement paternel ▪ État de santé physique et mentale des parents ▪ Habitudes de vie et santé de la mère pendant la grossesse ▪ Mortalité ▪ Réseau communautaire ▪ Réseau préscolaire ▪ Sécurité des tout-petits |
|--|--|

3. Les intervenants

- Autres membres du gouvernement fédéral
- Autres partis d'opposition (QS et CAQ)
- Claude Chagnon
- Personnel ou directeur d'un centre de la petite enfance
- Élus locaux
- Experts et universitaires
- Fannie Dagenais
- Fédération des intervenants en petite enfance (FIPEQ-CSQ)
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Infirmières et médecins
- Institut de la statistique du Québec
- Ministère de la Famille, des enfants et du Développement social du Canada
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de l'Éducation
- Ministère des Finances
- Organismes et associations
- Premier ministre du Canada, Justin Trudeau
- Premier ministre du Québec, Philippe Couillard
- Professionnels de la santé
- Publics et citoyens
- Représentants du milieu des affaires
- Syndicats
- Vice-présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec
- Vice-présidente de l'Association des garderies privées du Québec
- Autres

5. Les médias

- La Presse
- La Presse +
- Le Soleil
- Le Nouvelliste
- La Tribune
- La Voix de l'Est
- Le Droit
- Le Quotidien
- Le Devoir
- Le Journal de Montréal
- Le Journal de Québec

6. Les régions

- Capitale-Nationale
- Granby
- Montréal
- Ottawa
- Sherbrooke
- Saguenay
- Trois-Rivières

7. Les périodes

Par mois.

8. La langue

Français ou anglais

La question

La question préalable qui a servi à évaluer le contenu de chaque unité d'information est la suivante : « Est-ce que ce qui est dit ici est positif, négatif ou neutre à l'égard des tout-petits (0-5 ans)? ».

Annexe 3 – Méthodologie – Médias sociaux

Comme pour les médias traditionnels, l'objectif du monitoring de *Facebook* et de *Twitter* est d'évaluer le traitement des médias sociaux ciblés quant aux thématiques d'intérêt pour l'Observatoire des tout-petits et aux mesures collectives et individuelles liées à la petite-enfance.

Dans ce but, le monitoring vise ici à :

- 1) classer les thématiques selon leur visibilité globale et par média;
- 2) fournir un baromètre d'opinion à l'égard des thématiques visibles.

Afin d'assurer un monitoring adapté aux caractéristiques des médias sociaux (formats d'écriture et traces d'engagement des publics notamment) dans les délais requis, le Laboratoire utilisera une méthodologie spécifique.

Spécificités méthodologiques

Le monitoring s'effectue sur la base des catégories d'analyse déterminées pour les médias écrits en les combinant avec les catégories spécifiques aux médias sociaux :

Les catégories **Sujets** et *Dossiers* déterminées avec l'Observatoire sont utilisées comme éléments des mots-clés (*hashtags*) recherchés ainsi que comme critères de sélection des publications (*posts ou tweets*) émises.

Les caractéristiques sociales, en particulier les traces d'engagement des publics (mentions « j'aime », partages, commentaires, etc.), sont utilisées comme indicateurs du niveau de visibilité.

L'élaboration du corpus initial repose sur la liste des acteurs d'influence transmise par l'Observatoire. Ces acteurs, et les organisations dont ils font partie constituent notamment la base des comptes *Facebook* et *Twitter* vérifiés :

Les catégories Associations/Organismes, Scientifiques, Politiques, Milieu des affaires, Médias/Médias sociaux/Blogues, Fondations et organismes hors Québec déterminées par l'Observatoire sont utilisés comme éléments de classification de la grille d'analyse.

L'Observatoire étant principalement intéressé par l'évaluation des discours publics émanant de la population au Québec, le monitoring se concentre prioritairement sur ceux-ci.